

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2 rue Albert Camus 62 968 LONGUENESSE CEDEX | 03 74 18 20 00

www.ca-pso.fr

contact@ca-pso.fr

Directeur de la publication : Joël DUQUENOY

Rédactrice en chef : Claire Miersman

Rédacteurs : Directions de la CAPSO

Conception graphique et mise en page : Hélène Dilly

Photos : © CAPSO sauf mentions contraires

Imprimeur : Nord Imprim

Tirage : 300 exemplaires



imprimé sur
du papier recyclé

© I T E ©

Retrouvez le rapport d'activités sur le site de l'agglomération : www.ca-pso.fr

EDITO



L'année 2023 a une nouvelle fois été une année riche en projet, elle aura notamment vu l'aboutissement des travaux de la Maison de l'habitat et le déménagement des équipes, mais elle aura surtout été marquée en fin d'année par les inondations.

Cette catastrophe humaine et climatique va nous amener à réfléchir à nos projets autrement et va nous mobiliser en 2024 et dans les années futures pour limiter au mieux les risques pour notre population.

Les élus et les services ont su se mobiliser pour être aux côtés des sinistrés. Certains services ont également été impactés dans leur quotidien avec des locaux devenus inutilisables.

Mais tous ensemble nous avons su faire preuve de résilience, pour trouver des solutions, pour continuer d'avancer et faire de notre agglomération un territoire de projets, une agglomération plus proche que jamais de ses habitants et une agglomération au cœur de l'action.

Ce rapport d'activités 2023, dans la continuité des actions du Projet de Territoire, se veut comme à son habitude exhaustif et synthétique pour montrer le travail accompli par les élus et les agents de notre intercommunalité. Les perspectives 2024, marquées également par les inondations du début d'année démontrent notre engagement à œuvrer pour l'intérêt général, faire de notre agglomération un territoire compétitif et attractif.

Je vous invite à découvrir en textes et en images le travail accompli en 2023.

Bonne lecture,

Joël DUQUENOIS
Président de la Communauté
d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer

La rédaction de ce rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'agglomération.



1.

LA CAPSO, UNE AMBITION COLLECTIVE

06

Un positionnement affirmé au sein de la région Hauts-de-France

La gouvernance au service du territoire

Organisation

Des moyens d'action

Les ressources humaines

Le patrimoine communautaire

Les affaires juridiques

Les finances

La communication



2.

RETOUR EN IMAGES SUR LES FAITS MARQUANTS 2023 24



3.

DES PROJETS STRUCTURANTS

28

La maison de l'habitat durable à Saint-Omer

Réalisation d'un port de plaisance à Aire-sur-la-Lys



4.

LA CAPSO SOLIDAIRE

32

L'habitat, l'urbanisme et le renouvellement urbain : des choix structurants

Le développement social : une synergie d'acteurs au service du territoire

La politique de la ville, la solidarité au cœur des projets

La petite enfance aux côtés des familles



5.

LA CAPSO ENTREPRENANTE

46

Une action économique tournée vers l'emploi et l'accompagnement des entreprises

Une volonté de préservation du commerce de centre-ville /centre-bourg

L'enseignement supérieur, vers un véritable campus universitaire du Pays de Saint-Omer

Un territoire de culture créatif et exemplaire

Des pratiques sportives pour tous



6.

LA CAPSO ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS

62

Une année structurante pour notre transition numérique

Une offre de mobilité diversifiée et complète

Un territoire en action pour accélérer et accompagner la transition énergétique et écologique



7.

LES SERVICES DU QUOTIDIEN

72

La maîtrise du cycle de l'eau et l'assainissement, un service du quotidien et une planification dans la durée

La gestion des déchets, entre réactivité, proximité et optimisation





01.

**LA CAPSO,
UNE AMBITION COLLECTIVE**



LE PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

Le projet de territoire est à la fois un document et un guide d'action publique locale pour mettre en oeuvre les projets de la CAPSO jusqu'en 2026.

Il a été voté en 2021 et se décline depuis en actions.
Un bilan de l'avancement des projets sera réalisé en 2024.



193
actions
retenues



LA GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les instances communautaires

Le **Conseil communautaire** est composé de 94 membres titulaires et 45 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le Conseil décide, par ses délibérations, des politiques et actions de la CAPSO. A la suite des élections municipales et communautaire de mars et juin 2020, ces conseillers communautaires ont été installés lors de la séance du 15 juillet 2020. Le Président et les membres du bureau ont été élus au cours de cette même séance.

Le **Bureau communautaire** est composé du Président, de 13 vice-présidents et de 15 conseillers délégués depuis l'élection du nouvel exécutif. Il a reçu délégation du Conseil pour prendre des décisions sur certaines affaires. Il joue également un rôle consultatif en rendant des avis sur les projets de délibérations soumis au Conseil.

Les **commissions thématiques**, au nombre de 4 pour couvrir le champ des compétences de l'agglomération, émettent un avis sur les projets délibératifs qui seront ensuite soumis à l'approbation du Bureau et/ou du Conseil. Elles se réunissent en début de chaque cycle délibératif. Une commission générale peut compléter le cycle pour venir conforter la décision de certains sujets stratégiques avant le Conseil communautaire.

La **Conférence des Maires** réunit, au moins quatre fois par an, le Président, les Maires ainsi que les membres du bureau afin d'échanger sur les orientations des politiques communautaires et sur les projets structurants. C'est également un lieu de coordination des actions entre les communes et l'agglomération.

Des conférences territoriales sont également organisées chaque année à une plus petite échelle. Elles sont un espace de discussion entre l'agglomération et les communes et associent également des élus municipaux.

Les modalités de gouvernance et le rôle de ces instances décisionnelles sont désormais précisées dans un pacte de gouvernance élaboré entre la CAPSO et les communes membres. Ce pacte garantit la bonne articulation des instances en visant l'efficacité dans la prise de décision et donner toute sa place au débat démocratique en développant la relation de confiance avec les communes.



94
conseillers titulaires

45
conseillers
suppléants



13
vice-présidents
&
15 conseillers
délégués



399
délibérations

200
décisions
administratives de
bureau

98
décisions du
Président

Composition du conseil communautaire (situation au 31/12/2023)

EN GRAS : LES MAIRES DES COMMUNES

AIRE-SUR-LA-LYS :

Jean-Claude DISSAUX, Christine CATTY, Gérard OBOEUF, Florence WOZNY, David WOJTKOWIAK, Odile BAUDEQUIN, Michel BOULET, Didier RYS

ARQUES :

Benoît ROUSSEL, Hélène FAYEULLE, Joël DUQUENOY, Christine COURBOT, Jean-Pierre LAMIRAND, Sébastien BERNARD, Corinne REANT, Caroline SAUDEMONT

AUDINCHUN : Samuel DUBELLOU (élu en mars 2023)
Suppléant : Raphaël TANFIN

AVROULT :

Isabelle LEMAIRE,
(suppléant : Jean-Marie BONNIERE)

BAYENGHEM-LEZ-EPERLECQUES :

Jean-Michel BOUHIN,
(suppléante : Murielle DELEZOIDE)

BEAUMETZ-LEZ-AIRE :

Auxence WIGNERON,
(suppléant : Gilles DEFEBVIN)

BELLINGHEM :

Françoise VASSEUR,
(suppléant : Dominique PRUDHOMME)

BLENDECQUES :

Rachid BEN AMOR, Daniel LOUCHET, David CAPITAINE, Valérie DUCHATEL

BOMY :

Alain DEBLOCK,
(suppléant : Michel BENDRE)

CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES :

Benoît AGEORGES
(suppléante : Corine BLANQUART)

CLAIRMARAIS :

Damien MOREL,
(suppléant : Francis FLAJOLET)

COYECQUES :

Pascal DELFORGE,
(suppléante : Nathalie DUMONT)

DELETTES :

Alain MASSEZ,
(suppléante : Gisèle RINGOT)

DENNEBROEUQ :

Christian CRUNELLE,
(suppléant : Georget WAREMBOURG)

ECQUES :

Brigitte MERCHIER,
(suppléante : Daniel NOURRY)

ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE :

Hervé DUPONT
(suppléante : Michèle LALOY)

EPERLECQUES :

Laurent DENIS, Sophie Warot

ERNY SAINT-JULIEN :

Jean Claude DUPONT
(suppléant : Damien DUCRISTEL)

FAUQUEMBERGUES :

Alain MEQUIGNON,
(suppléante : Cathy DIEUDONNE)

FEBVIN PALFART :

Jean-Luc EVRARD
(suppléant : Michaël NAYET)

FLECHIN :

Jacqueline DUMETZ,
(suppléant : Michel BULOT)

HALLINES :

Christine SEILLIER
(suppléant : Christian COEUGNEIT)

HELFAUT :

Francis MARQUANT,
(suppléante : Carole BUTIN)

HEURINGHEM :

Jean-Paul LEFAIT (suppléante : Valérie VERNE)

HOULLE :

Hervé BERTELOOT,
(suppléante : Audrey CREVECOEUR)

LAIRES :

Eric LAGACHE,
(suppléante : Amélie RHODON)

LONGUENESSE :

Christian COUPEZ, Delphine DUWICQUET, Stephen MOUND, Marie-Paule POUCHAIN-FAVIER, Eric FOULON, Florence NIVERT, Olivier BRUNET, Chantal LEVRAY, Huguette DEWINTRE

MAMETZ :

Laurence FENES (suppléant Dominique MAES)

MENTQUE-NORTBECOURT :

Christian TERNINCK,
(suppléant : Jean-François NARED)

MERCK-SAINT-LIEVIN :

Philippe HOCHART
(suppléant : Christian MARCANT)

MORINGHEM :

Christophe CORNETTE,
(suppléant : Gérard DASSONNEVILLE)

MOULLE :

Marc THOMAS,
(suppléante : Marie-Christine DOUJILLY)

NORDAUSQUES :

Gilles DEBOVE
(suppléante : Sabine DUCROCQ)

NORT-LEULINGHEM :

Jean-Marie BRAME,
(suppléant : Guy VITSE)

QUIESTEDE :

Alain TELLIER,
(suppléant : Gilles CALLEWAERT)

RACQUINGHEM :

Jean-Luc DEMAIRE,
(suppléante : Sabine CLERMONT)

RECLINGHEM :

Joël ROLIN,
(suppléant : Arnaud DANEL)

RENTY :

Jean-Marc FINDINIER
(suppléant : Frédéric FUSILLIER)

ROUETOIRE :

Véronique BOLDIN
(suppléante : François HENNERON)

SAINT-AUGUSTIN :

René ALLOUCHERY,
(suppléant : Benoît DEHURTEVENT)

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM :

Bertrand PRUVOST,
(suppléant : Albert CARPENTIER)

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM :

Patrick TILLIER, Virginie BRIOT, Franck Foulon, Marie-Agnès LAMOTTE

SAINT-OMER :

François DECOSTER, Muriel VOLLE, Frédéric SABLON, Céline LAPACZ, Bruno HUMETZ, Christine VANDESTEENE, Jonathan TRUANT, Céline-Marie CANARD, Caroline BERTHELEMY, Christophe MOLIN, Francis DOYER, Hélène JASKOWIAK

SALPERWICK :

Michel MARTINOT,
(suppléant : David DECOVEMACKER)

SERQUES :

Etienne CAZIN
(suppléante : Fabienne CARRE)

THEROUANNE :

Alain CHEVALIER,
(suppléante : Andrée DEZEQUE)

THIEMBRONNE :

Didier DEWAMIN
(suppléant : Benoît PALFART)

TILQUES :

Patrick BEDAGUE,
(suppléante : Fabienne KIELINSKI)

TOURNEHEM-SUR-LA-HEM :

Jean-Paul VASSEUR
(suppléante : Laëtitia BREBION)

WARDRECQUES :

Louis CAINNE,
(suppléante : Nathalie MARINELLI)

WITTES :

Pascal DANVIN,
(suppléante : Isabelle GOTRAND)

WIZERNES :

Pierre EVRARD, Patricia VERRELLE

ZOUAFQUES :

Franck DUPONT,
(suppléant : Philippe LOGEZ).

Le bureau (situation au 31/12/2023)



Joël Duquenoey
Président



Benoît Roussel
Conseiller auprès du Président
chargé de l'enseignement supérieur



Rachid Ben Amor
Conseiller auprès du Président
chargé de la communication



Jean-Michel Bouhin
Conseiller auprès du Président
chargé de la sécurité et du Conseil
Intercommunal de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance



Pascal Danvin
Conseiller délégué en charge
des bâtiments communautaires



Frédéric Sablon
Conseiller délégué en charge
du suivi des travaux



Sophie Warot
Conseillère déléguée
en charge du tourisme



Patrick Tillier
Conseiller délégué en charge de
l'accompagnement
des entreprises

1^{ers} vice-présidents



**Jean-Claude
Dissaux**
Chargé de la politique
de l'eau
et de l'assainissement ;
Chargé des communes
relevant du pôle territorial
d'Aire-sur-la-Lys



Alain Méquignon
Chargé des finances,
des affaires
juridiques, et du conseil
de gestion,
de l'aménagement du
territoire ;
Chargé des communes
relevant du pôle territorial
de Fauquembergues



Jean-Paul Lefait
Chargé du développe-
ment social,
CIAS, économie sociale
et solidaire ;
Chargé des communes
relevant du pôle territorial
de Théroouanne



Alain Massez
Conseiller délégué en charge
de la GEMAPI et de la régie eau



Francis Marquant
Conseiller délégué en charge
de la stratégie budgétaire et
de l'évaluation des politiques
communautaires



**Christine
Vandesteene**
conseillère déléguée en
charge du CIAS et des
actions de citoyenneté

Vice-présidents



**Céline-Marie
Canard**
Chargée de la santé, du
contrat local de santé et
des relations
avec les collectivités



Patrick Bédague
Chargé des opérations
d'aménagement, de
l'urbanisme et des
communes rurales



Christian Coupez
Chargé du sport, de la
jeunesse, politique de
la ville et de la petite
enfance



Laurent Denis
Chargé du commerce,
de l'artisanat et de la
stratégie numérique et
de l'innovation



**Jacqueline
Dumetz**
Conseillère déléguée
en charge
du suivi du contrat
local de santé



**Jean-Luc
Demaire**
Conseiller délégué
en charge du sport



**Delphine
Duwicquet**
Conseillère déléguée
en charge de la petite
enfance



Pierre Evrard
Chargé de l'habitat,
du renouvellement
urbain,
politique du logement



Marc Thomas
Chargé du schéma de
transport,
mobilité, du monde rural
et des waterings



Didier Rys
Chargé de la forma-
tion professionnelle,
attractivité du territoire,
relations européennes
et internationales



Bruno Humetz
Chargé des ressources
humaines,
mutualisation, insertion
professionnelle et de
l'emploi



Alain Tellier
Conseiller délégué en charge
des ressources humaines



Hervé Dupont
Chargé de la transition
écologique
et environnementale



Brigitte Merchier
Chargée de la culture



Françoise Vasseur
Conseillère déléguée en charge
de la politique des déchets
et de l'économie circulaire



Delphine Duwicquet
Conseillère déléguée
en charge de la culture
territoriale

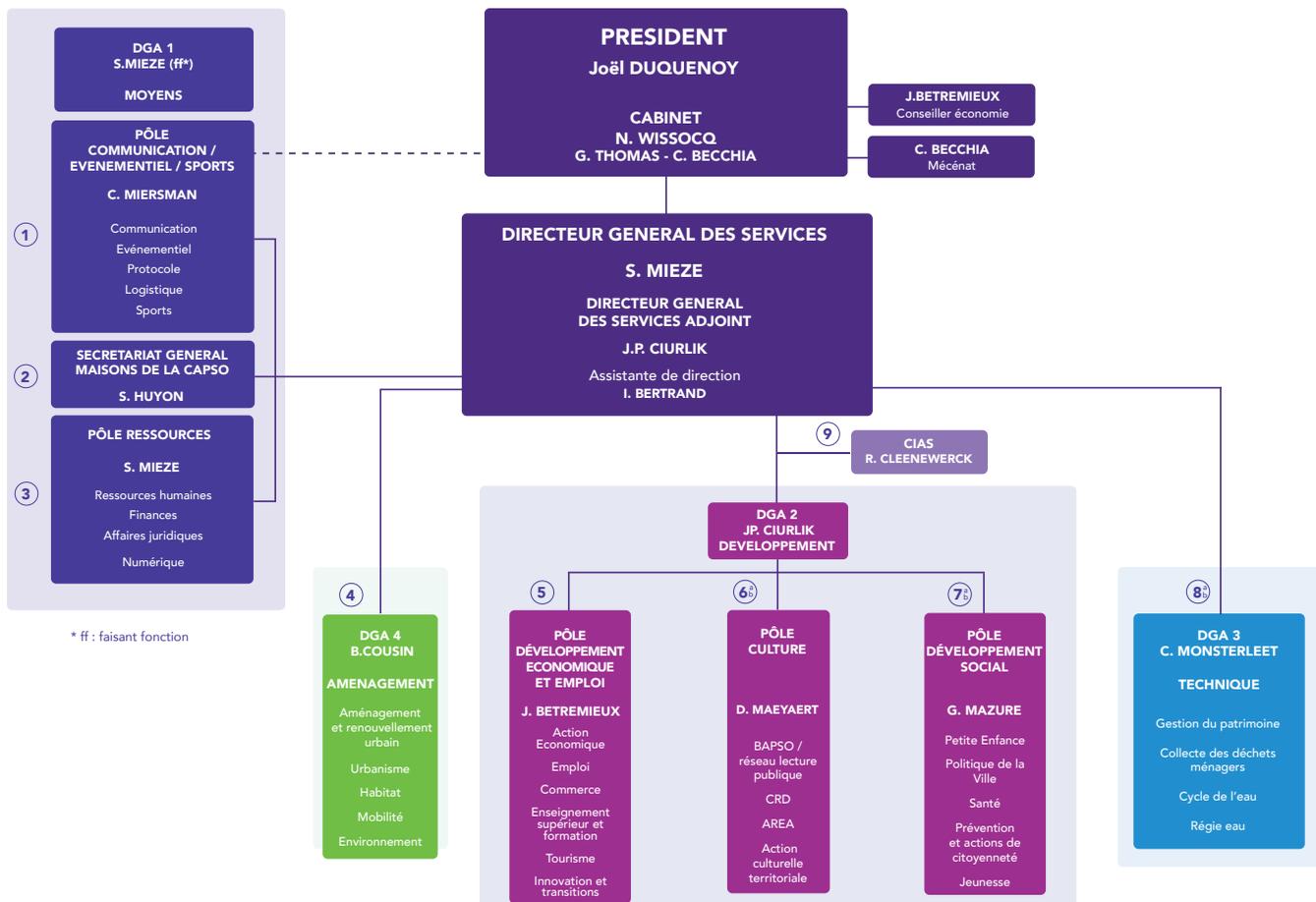


Alain Massez
Conseiller délégué en charge
de l'agriculture et de l'alimen-
tation



9 janvier 2023 : vœux des agents de la CAPSO au centre culturel Balavoine

ORGANISATION



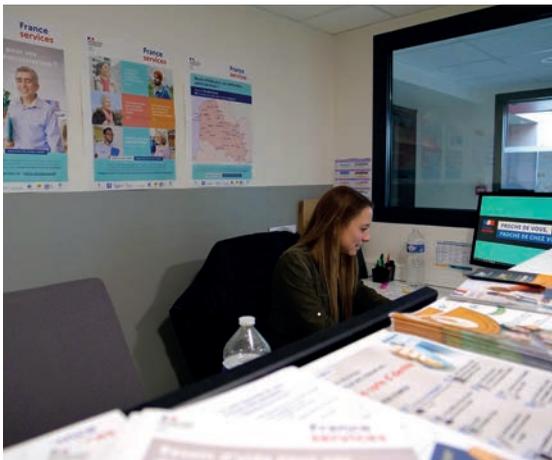
Les maisons de la CAPSO

La CAPSO propose 5 lieux identifiés en tant que maison de la CAPSO pour accompagner en proximité les usagers dans leurs démarches administratives en lien avec les services communautaires (habitat, mobilité, collecte des déchets, développement économique...) et des opérateurs locaux. Les maisons de la CAPSO sont situées à Aire-sur-la-Lys (pôle Saint Jean-Baptiste), Fauquembergues (ENERLYA), Théroouanne (Maison de la Morinie), Eperlecques (espace France services), Saint-Omer (mairie).

Au sein de chaque équipement, l'offre de services est complétée par la présence d'un espace France services, à savoir l'accès à 9 opérateurs de service public (ex. : dossiers de retraite, assurance maladie, carte grises, impôt, permis de conduire...). Au total, plus de 10 000 demandes ont été traitées. A noter que deux nouveaux points justice ont été installés à Fauquembergues et Eperlecques ainsi que de nouveaux dispositifs de recueil cartes d'identité/passeports à Saint-Omer, Théroouanne, Eperlecques, Fauquembergues (nouvelle affectation du dispositif à Enerlya) et par ailleurs en mairie d'Arques.

Les maisons de la CAPSO proposent également un accès facilité au numérique, notamment par la mise à disposition d'équipements en libre-service et un accompagnement individuel et collectif par les deux conseillers numériques, sur place et dans les communes environnantes, en mairie ou bibliothèque (1200 accompagnements).

Enfin, d'autres services sont proposés notamment dans les deux équipements communautaires : Maison de la Morinie (maison de santé, maison de l'archéologie, épicerie sociale) et Enerlya (cinéma, tiers-lieu, espaces d'exposition).



PERSPECTIVES 2024

- Promotion du réseau (supports de communication et participation à des événements)
- Développement de l'offre de service (nouveaux partenaires nationaux et locaux)



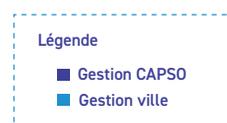
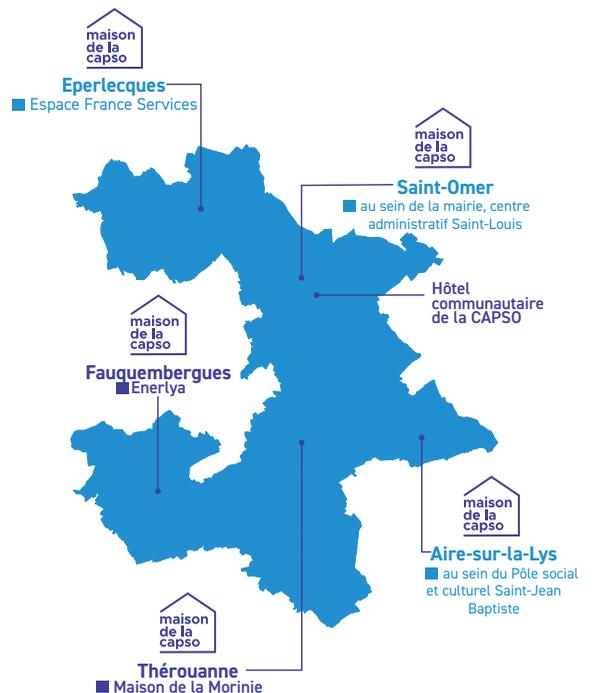
10 000
demandes
traitées

Top 3 :

- n°1** : CARSAT (Retraite)
- n°2** : ANTS (Pré-demande CNI/ Passeports – cartes grises – permis de conduire)
- n°3** : DGFIP (Impôts) ou MSA (Mutualité sociale agricole)



1200
usagers reçus par
les 2 conseillers
numériques de la
CAPSO



Focus sur Enerlya pour sa 1^{ère} année de fonctionnement

La première année de fonctionnement d'Enerlya est très positive puisque plus de 10 178 visiteurs ont franchi les portes de l'équipement. Plusieurs services y sont rendus :

- **France Services** : 3 922 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches administratives en ligne par les agents d'accueil ou les partenaires.

1697 rendez-vous avec un partenaire / 65% des usagers ont plus de 45 ans / 56% sont des femmes

- **Tiers-lieu** : 3 209 participants aux activités ou évènements du tiers-lieu, moyenne : 267 personnes/mois

243 ateliers pour les familles et seniors, 1 494 participants

40 séances de cinéma, 1 209 spectateurs

3 spectacles petite enfance, 4 contes, 2 représentations musicales : 256 spectateurs

6 expositions : 2 expositions sur les usages de l'eau ; la réserve de biosphère ; le lin ; l'art en plumes et l'année du verre : 250 visiteurs

Plus de 30 partenaires

- **Mise à disposition des salles ou bureaux pour des réunions, formations, co-working** : 1 179 utilisateurs

- **Ateliers du CIAS et du CNFS (conseiller numérique France Services)** : utilisation du fablab : 82 ateliers collectifs pour le CIAS et 49 pour le CNFS : 240 personnes accompagnées

- **Rendez-vous CNI et passeports** : 790



PERSPECTIVES 2024

- **France services**

- o Les stations de la mobilité : Plusieurs services seront proposés, le Transport à la demande (TAD), location de vélo en libre-service, un garage à vélo sécurisé, une ligne de covoiturage et un véhicule en autopartage.

- **Tiers lieu**

- o Nouvelles expositions : 1 thème par semestre, l'alimentation de janvier à juin puis les déchets de juillet à décembre.

- o Salon Ruralivres les 23 et 24 mai avec la fédération des Foyers ruraux du Nord et du Pas-de-Calais

Mutualisation

Depuis l'adoption du schéma de mutualisation en mars 2018, la CAPSO a travaillé à la mise en place d'actions de mutualisation (groupements de commandes et services communs) visant à générer des économies de moyens et à renforcer la solidarité territoriale.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, le groupement de commandes relatif aux produits d'entretien a été renouvelé (CAPSO + CIAS + 15 communes). Dans ce cadre, les agents communaux et communautaires (110 agents) ont suivi une formation à la bonne utilisation des produits.

En 2023, on pouvait compter ainsi 5 groupements de commandes opérationnels : achat et maintenance des défibrillateurs, sel de déneigement, contrôle des bouches et poteaux incendie, produits d'entretien, fournitures administratives.

Par ailleurs, 9 services communs ont été créés : instruction et contrôle des autorisations relatives au droit du sol, assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes rurales, direction du numérique, gestion de la paie, ingénierie financière, voirie, transports occasionnels, conseil en énergie partagé (CEP). Chaque année, les services présentent aux élus finances, mutualisation et RH, un bilan de l'année écoulée.



9 janvier 2023 : vœux des agents au Centre Culturel Balavoine à Arques

DES MOYENS D'ACTION LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines place l'accompagnement et la qualité de vie au travail au cœur de ses priorités. L'organisation interne évolue en fonction des besoins des agents. Cette perspective d'amélioration continue doit contribuer à donner du sens aux missions de chacun.

Les actions RH 2023

- **Participation de la CAPSO à la 9^{ème} édition des Prix santé et mieux-être au travail, organisée par la MNT : TOP 3 de la catégorie « Santé au Travail et organisation du travail »**
- **Actualisation du protocole de temps de travail de la CAPSO**, mis en œuvre depuis 2019, dans le respect de la réglementation relative aux 1607 heures, afin d'optimiser le fonctionnement et l'attractivité de l'agglomération et tenir compte des évolutions des services communautaires.
- **Accompagnement des managers**
 - o Sensibiliser les managers sur les dispositifs et les procédures de déroulement de carrière
 - o Conduite des entretiens professionnels
 - o Prévention de la souffrance au travail
 - o Repérage et accompagnement des agents victimes de violences intra-familiales, coconstruites avec le pôle développement social
- **Bilan intermédiaire des lignes directrices de gestion** : document de référence pour la gestion des ressources humaines de l'établissement, élaboré en 2 temps : 2021-2023 pour formaliser la stratégie pluriannuelle / 2024-2026 pour évaluer les actions menées et à venir.
- **Un dialogue social soutenu** : le comité social territorial est consulté pour avis sur l'organisation et les conditions de travail au sein de l'agglomération. Il s'est réuni 5 fois en 2023. La Collectivité organise par ailleurs des réunions de dialogue social pour aborder régulièrement les sujets et projets liés au fonctionnement interne. Dans le contexte inflationniste actuel, les revalorisations salariales ont été un sujet prégnant des échanges en 2023.



Top 3
au Prix santé et mieux-être au travail organisé par la Mutuelle Nationale Territoriale



Actualisation
du Protocole Temps de Travail



Bilan intermédiaire
des lignes directrices de gestion



307
agents
disposent d'un contrat
mutuelle labellisée



267
agents
adhèrent au contrat
collectif de prévoyance
proposé par
l'agglomération.



Dématérialisation
des tickets restaurant



625
agents
dont 45% d'hommes
et 55% de femmes



Âge moyen
45 ans
pour les hommes
45 ans
pour les femmes

- **Mise en place de la gestion intégrée carrière-paie** afin de sécuriser le suivi des agents communautaires.
- **Une politique de prévention d'actions sociales** soucieuse de la santé et la sécurité des agents :
 - o Protection sociale complémentaire :
 - 307 agents disposent d'un contrat labellisé (contre 297 en 2022)
 - 267 agents adhèrent au contrat collectif de prévoyance proposé par l'agglomération (contre 269 en 2022)

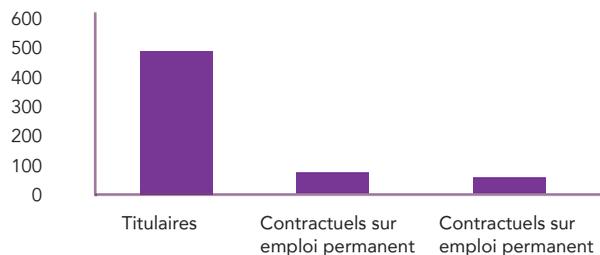
L'évolution des taux de participation à compter de 2023 dans le cadre de la protection sociale complémentaire a pour objectif d'encourager les agents à mieux se prémunir du risque santé et ainsi améliorer la qualité de vie au travail des agents. Des campagnes d'informations ont été organisées pour renforcer la sensibilisation des agents sur ce sujet.

- o En matière de frais de repas : en moyenne, plus de 500 agents bénéficient des tickets restaurant chaque mois. La valeur faciale des tickets restaurant est passée de 6 à 8 euros en 2023 avec maintien de la prise en charge de la collectivité à hauteur de 60%.
- **Des actions en faveur du développement durable** en cohérence avec la politique environnementale de la CAPSO :
 - o Extension du forfait mobilités durables : 44 étaient concernés en 2023 (37 en 2022)
 - o Dématérialisation des tickets restaurant : passage à la carte (33% des bénéficiaires ont opté pour la carte en 2023)
 - o Sensibilisation à l'utilisation des produits verts (fournitures de bureaux)
 - o Participation à la mise en place d'un plan de déplacement de l'administration

• **Bilan social**
Répartition des effectifs

Au 31 décembre 2023, la CAPSO compte 625 agents (645 en 2022). Les filières techniques, administratives et culturelles sont les plus représentées.

Répartition des effectifs

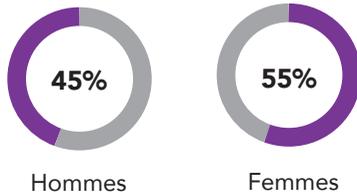


15 agents contractuels affectés au conservatoire ont bénéficié d'une CDIisation en 2023.

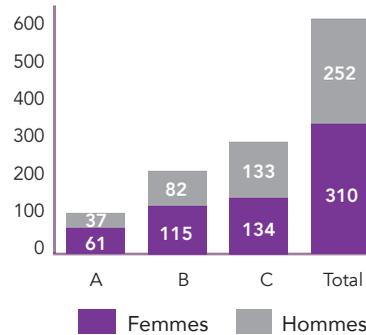
Egalité professionnelle

La moyenne d'âge est de 45 ans pour les hommes et de 45 ans pour les femmes. La répartition femmes hommes est globalement équilibrée pour l'ensemble des catégories.

Répartition femmes hommes travaillant au sein de la CAPSO



Répartition femmes hommes par catégorie



221 agents ont participé au moins à une journée de formations



Baisse de 20% du taux d'absentéisme

Formation

221 agents ont participé au moins à une journée de formation, avec un accompagnement renforcé des nouveaux collaborateurs. La CAPSO a toujours marqué sa volonté de dynamiser la formation professionnelle afin d'accompagner le développement des compétences des agents communautaires. Ce développement se fait également par le biais de sessions de formation collective au sein des bâtiments communautaires (146 000 € de dépenses globales de formation).

Absentéisme

Pour 2023, on constate une nette diminution du taux d'absentéisme de près de 20% (taux de 7,39%) par rapport à 2022 (taux de 8.96%). Les arrêts pour maladie ordinaire connaissent un certain recul. Le nombre de Congés de Longue Maladie et de Longue Durée reste relativement stable. En revanche, on observe une progression du nombre d'agents placés en disponibilité d'office pour raison de santé et en temps partiel thérapeutique à la suite d'un arrêt pour raison de santé.

PERSPECTIVES 2024

- **Renforcement** des actions de formation, accompagnement de la transformation numérique et actualisation du règlement formation
- **Réflexion** sur l'attractivité en termes de recrutement
- **Lancement** d'une enquête relative à la qualité de vie au travail
- **Modernisation** du Système d'Information des Ressources Humaines
- **Explication et accompagnement** des services et des agents sur le déroulement de carrière et les parcours professionnel



BILAN FINANCIER

Fonctionnement :
3 840 000 € TTC

Investissement :
5 000 000 € TTC
engagés au titre du gros
entretien des bâtiments
et zones d'activités
d'intérêts
communautaires.



600
demandes
d'interventions
courantes



**Modernisation de
l'éclairage public
des ZAIC.**

LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Les principales actions réalisées en 2023 sur le patrimoine communautaire sont les suivantes :

- Au travers de l'application "DIDIER", la gestion et le suivi de plus de 600 demandes relatives à l'entretien et la maintenance des bâtiments communautaires.
- 21 procédures d'autorisations d'urbanismes déposées dont 1 permis de construire, au titre de la réalisation des travaux et de l'entretien des bâtiments communautaires.
- Contractualisation du Contrat de Performance énergétique relatif à l'Éclairage Public des ZAIC ayant pour finalité de procéder à la modernisation de l'éclairage public et obtenir un engagement contractuel sur la réduction des consommations d'énergie à hauteur de 74 %. Montant total : 2 339 193,35 € TTC.
- Réfection totale de l'amphithéâtre de l'EILCO à la suite de la tempête EUNICE pour un montant de 692 314 TTC.
- Travaux de rénovation des installations de chauffage avec la mise en place d'une production de chaleur Biomasse à la salle des sports de Tournehem-sur-la-Hem pour un montant de 232 800 € TTC.
- Remplacement des chaudières gaz par des pompes à chaleur à la gendarmerie et à ses logements de fonction de Fauquembergues pour un montant de 285 600 € TTC.
- Finalisation des études et contractualisation des marchés de travaux en vue de la création d'une réserve de conservation du patrimoine écrit dédiée aux collections d'archives et aux collections patrimoniales de bibliothèques



Illustration de la réfection complète de l'Amphithéâtre de l'EILCO de Longuenesse



PERSPECTIVES 2024

- Aménagement du Château Porion à Arques en Conservatoire à Rayonnement Départemental en vue d'y enseigner les activités de musiques actuelles pour un montant de 455 000 € TTC
- Rénovation du Terrain synthétique à Aire-sur-la-Lys pour un montant de 700 000 € TTC.
- Réalisation des travaux de modernisation de l'éclairage public des ZAC pour un montant de 1,1M€ TTC (phase 2)
- Réalisation des travaux en vue de la création d'une réserve de conservation du patrimoine écrit dédiée aux collections d'archives et aux collections patrimoniales de bibliothèques Montant Opération : 1,21 M€ TTC
- Programme d'entretien des voiries communautaires pour un montant de 926 000 € TTC
- Mise en place d'un Schéma Directeur énergie à l'échelle du Patrimoine bâti pour un montant de 200 000 € TTC
- Programme d'Investissement complémentaire de 2,3 M€ TTC dédiés à l'entretien des bâtiments et Espaces Publics

LES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des affaires juridiques est une direction transversale qui travaille en étroite collaboration avec les différents services de la CAPSO. Les missions qui lui sont confiées sont les suivantes :

- passation des marchés publics et des concessions
- recenser les marchés publics de la CAPSO,
- assurer le suivi financier des contrats de concession,
- gérer les contrats d'assurance : parc automobile, responsabilité civile, dommages aux biens, dommages ouvrage,
- assurer le conseil juridique auprès des services communautaires,
- gérer les contentieux communautaires.

Les principaux dossiers au cours de l'année ont concerné :

- gestion de l'impact du contexte économique sur les contrats communautaires (inflation, pénurie des matières premières, etc.)
- poursuite de la mise en place de l'achat durable
- finalisation du contrat de concession pour la gestion du port fluvial à Aire-sur-la-Lys
- renouvellement du contrat de concession pour la gestion de la piscine Aqualys
- renouvellement du contrat d'assainissement
- renouvellement du contrat de concession pour les transports
- renouvellement des contrats de concession pour la gestion de la Maison du Marais et l'Office de tourisme
- réflexion pour la gestion de réseaux de chaleur
- réflexion sur le périmètre de gestion du contrat de la pépinière d'entreprises
- poursuite de la procédure pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration
- gestion des conséquences des inondations sur le territoire communautaire

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la mise en place de l'achat durable
- Finalisation du contrat d'assainissement
- Finalisation du contrat de concession pour les transports
- Finalisation des contrats de concession pour la gestion de la Maison du Marais et l'Office de tourisme
- Contrat de concession pour la gestion d'un réseau de chaleur
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du conservatoire Place St-Jean à St-Omer
- Renouvellement du contrat de concession pour la gestion de la pépinière d'entreprises
- Réflexion pour la mise en place d'une régie publicitaire



77 consultations lancées en 2022 (82 en 2022) :

55 consultations en procédures adaptées ou formalisées

22 consultations sans publicité (inférieure à 40 000€ HT)



91 contrats attribués en 2023

90 avenants conclus en 2023



14 concessions en cours



17 dossiers contentieux suivis



Assurances :

26 sinistres déclarés en 2023 dont inondations

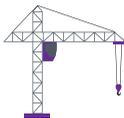
73 demandes diverses en 2023 (demande d'attestation, ajout / retrait de véhicules, et de bâtiments, expositions, etc.)



76,6 M€
de dépenses réelles
de fonctionnement
(+3,3%)



88,3 M€
de recettes réelles
de fonctionnement
(+2,6%)



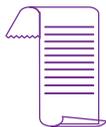
22 M€
de dépenses réelles
d'investissement
(16 M€ en 2022)

17 487

mandats passés en
2023
et

6 496

titres



Stock de dette
tous budgets
confondus au 31/12/23

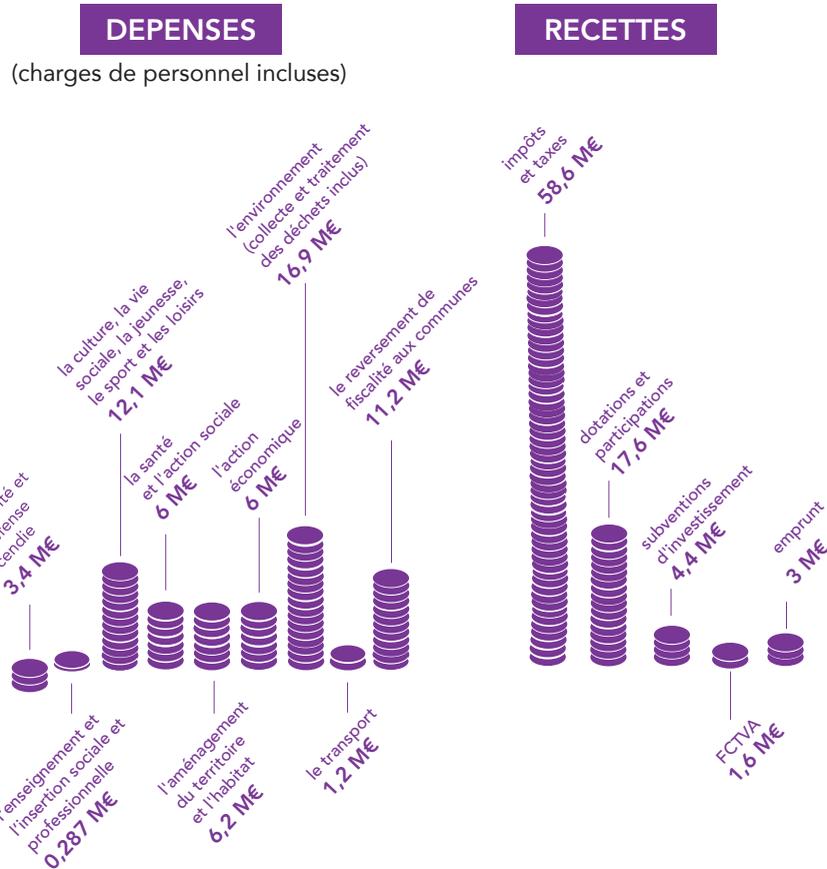
73,2 M€*

*y compris les avances
de l'agence de l'eau
non consolidés

LES FINANCES

Un budget maîtrisé dans un contexte incertain

Le compte administratif 2023 ressort, en dépenses, à **98,6 M€ en flux réel (90,2 M€ en 2022)**. Il est précisé que l'année 2023 a été marquée par le passage à la nomenclature comptable M57 qui modifie fondamentalement les codes fonctionnels comparé à l'exercice 2022.



Un emprunt bancaire d'un montant de 3 M€ sur une durée de 15 ans au taux variable Euribor 3M +0,56% a été réalisés en 2023. Un second emprunt Intracting (Caisse des dépôts) lié au contrat de performance énergétique pour l'éclairage public a été réalisé pour un montant de 483 746 €, dont 241 873 € ont été débloqués sur l'exercice 2023 : durée 13 ans à un taux fixe très intéressant de 0,25%. Le stock total de dette a cependant diminué de 270 K€.

En 2023, les bases fiscales de taxe sur le foncier bâti (TF) et de cotisation foncière des entreprises (CFE) ont progressé respectivement de + 6,6% et + 5,8 % par rapport à 2022, soit une évolution plus faible que la revalorisation des bases par l'Etat (+ 7,1%).

Les taux de foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation, TEOM et CFE sont restés constants.

En 2024, il n'est pas prévu de modifier les taux de fiscalité directes. Une évolution est cependant prévue sur la TASCOM dont le coefficient passera de 1,20 à 1,25 comme prévu dans le pacte fiscal et financier.

Les budgets annexes (dépenses 2023 en flux réels)

Les budgets annexes assurent l'exercice des compétences assainissement collectif et non collectif (5,1 M€), lutte contre les inondations (2,7 M€), développement économique (5,4 M€), eau (7.9M€) et transport (8,0 M€).

En matière de développement économique, l'aménagement de la ZA des Escardalles est maintenant quasiment achevé (opération d'un coût global de 4,9 M€). D'autres opérations doivent démarrer (ZA du fonds squin à Saint-Martin lez Tatinghem, de Zouafques, l'extension du Lobel à Arques, le grand jardin à Wizernes, l'extension de la zone de Fauquembergues, le secteur ANRU à Saint-Omer). Ce budget finance également les aides communautaires apportées aux entreprises (budget de 1M€ par an) et les subventions versées aux organismes partenaires (1,3 M€ en 2023).

PERSPECTIVES 2024

L'actualisation de la prospective financière sur la durée du mandat (2021-2026) est achevée depuis 2 ans. Cet outil, en lien avec l'audit financier, a permis d'élaborer un pacte financier et fiscal sur la période, en adéquation avec le projet de territoire et le respect des grands équilibres financiers.

Un plan pluriannuel d'investissement de 60 M€ HT (budget général) a ainsi été approuvé en 2021 avec ses cofinancements ciblés. Cependant, ce dernier a été revu début 2023 au vu des conséquences de l'inflation. En effet, le PPI, notamment sur les investissements structurants, s'est constitué sur la base de coûts objectifs en valeur 2020 qui n'ont pas pu en partie être tenus pour certains projets, au vu notamment du contexte de forte inflation et de coûts matériaux qui ont pour certains connu une très forte hausse. De même, les évolutions élevées des coûts de l'énergie amènent à de nouvelles réflexions sur la priorisation de nos actions d'ici la fin du mandat.

Les récentes périodes d'intempéries au sein du territoire devraient de nouveau faire évoluer le PPI sur lequel certaines priorités liées aux inondations pourraient être définies.

La stratégie financière consiste à stabiliser le niveau d'épargne à environ 8 M€ pour permettre la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement couplé avec une stabilité du ratio de désendettement (dette/épargne brute) entre 8 et 10 ans au maximum. Les efforts des quatre dernières années, tant en recettes qu'en dépenses, ont permis de ramener ce ratio sous les 8 années depuis 2019 (4 ans en 2023).

La dotation de solidarité communautaire (DSC) a atteint sa cible en 2023 avec un montant annuel de 1 M€. Les critères de répartition ont évolué pour tenir compte des difficultés rencontrées par les habitants du territoire pour l'établissement des titres sécurisés. Par solidarité territoriale, un critère représentant 5% du montant de la DSC, a donc été ajouté pour la gestion des titres sécurisés.

A compter de l'année 2024, une progressivité liée au dynamisme économique du territoire (bases fiscales de CFE) à la hausse comme à la baisse est appliquée. Pour cette 1^{ère} année cette dernière a été constatée à la baisse pour un montant de 17 083 €, soit une DSC 2024 à 982 917 €.

1,1M€ de fonds de concours ont été versés aux communes membres en 2023 dont 170 K€ sur le fonds « 23-25 » disponible depuis le 1^{er} janvier 2023 avec une enveloppe de 3,2 M€.



Taux d'endettement
(dette/recettes réelles
de fonctionnement) du
budget général :

49 %*

Capacité de
désendettement :

4 ans**

*en deçà des 100%
généralement préconisés
comme maximum à ne
pas dépasser

**sous les
8 ans préconisés



**La situation financière
de la CAPSO et son
évolution depuis 3 ans
est donc saine.**



LA COMMUNICATION

Communication externe

Refonte complète du site internet de la CAPSO : définition de nouvelles rubriques et de nouvelles fonctionnalités. La conception a été pensée en "mobile-first" pour que l'interface et l'expérience utilisateur soient parfaitement optimisées pour les smartphones et tablettes. Cette nouvelle version du site internet est éco-responsable et également portée sur les démarches et services qu'offre la collectivité aux usagers.

Réalisation de 3 "Terre d'agglo", magazine communautaire (24 pages) édité en 47 000 exemplaires et distribué en toutes boîtes aux habitants de la CAPSO.

Création d'une identité visuelle pour le PLUI, le port de plaisance d'Aire-sur-la-Lys

Trophée de France des Jeunes Cyclistes : impression des supports print. Réalisation du carton d'invitation. Suivi sur les réseaux sociaux. Prise de photos.

Environnement : conception des nouveaux panneaux sur le compostage en cantine scolaire et adaptation du visuel pour les bennes de collecte papier carton en lien avec les nouvelles consignes de tri, catalogue des animations en milieu scolaire, plaquette contrat chaleur renouvelable territorial, adaptation du visuel des bacs de tri pour les établissements scolaires, flyer plantons le décor.

Livret pédagogique piscine d'Arques : réalisation d'un document pédagogique à destination des instituteurs reprenant toutes les informations et les grilles d'évaluation liées au Savoir Nager en Sécurité.

Enerlya : mise en page de 4 agendas (12 pages chacun) listant les différents évènements d'Enerlya. Réalisation d'une affiche dans le cadre de la semaine de la petite enfance à Enerlya.

Réalisation des agendas culturels 2023 : printemps (120 pages), été (92 pages), hiver (116 pages), des agendas culturels de la BAPSO : févr/juin (28 pages), été (20 pages), sept/janv. 23 (36 pages)



169300 visites
113 000 visiteurs
sur le site internet
de la CAPSO



14 339
abonnés Facebook
pour **11 298** likes*
(*J'aime)



1 408
abonnés
Twitter



1 202
abonnés
Instagram



2 602
abonnés
LinkedIn

Nouvelle charte graphique pour les programmes mensuels de l'AREA et la saison culturelle (reprise de la communication de l'OICA) : bache, affiche, vidéo pour l'ouverture de saison ; brochure de la saison 2023-2024 (48 pages), 5 affiches et 2 flyers pour des événements de l'AREA ; affiches A3 et flyers A5 pour le ciné plein-air ; programme mensuel cinéma

Création et conception de supports pour une exposition à la bibliothèque "les sirènes" : 12 panneaux, dépliants, affiches A3, cartons d'invitation, livrets jeunesse (8 pages), fichiers réseaux sociaux, signature mail

Création et conception des supports pour une exposition à la Chapelle des Jésuites intitulée "Racine(s) : affiches abribus et A3, flyers, bache, cartels d'œuvres, invitations, livret d'exposition (32 pages), triptyque, fiches exposition

Réseau des bibliothèques : création du dépliant pour la navette documentaire

Fêtes de la santé : création de l'affiche, du flyer et de la carte à tamponner

Développement économique : création d'une vidéo, d'une vidéo en motion design et de supports de communication sur l'efficacité écologique

Salon du travail : conception de l'affiche, nouveau site internet avec les offres d'emploi et fiches exposants, visuels web, plan du salon avec les exposants, réalisation de courtes vidéos pour diffusion sur les réseaux sociaux, trailer et capsules vidéos.

CIAS : création des programmes mensuels de l'école des consomm'acteurs et du CIAS (Saint-Omer, Théroutanne)

Promotion des métiers de la petite enfance : en lien avec les RPE du service petite enfance, une série de 10 vidéos a été conçue afin de promouvoir le métier d'assistant maternel et montrer l'envers du décor.

+... création des supports du programme du CLEA, la nuit de la lecture, du concours Exprim'toit, la fête de la science, les randos de la CAPSO, des ateliers et animations petite enfance, les animations de la BAPSO et du réseau des bibliothèques, de la médiation santé, du service culture, du projet de réussite éducative, de la fête du sport, pour les conseillers numériques, les calendriers de collecte, le rapport d'activités, le renouvellement des cartes de bus scolaire, l'accueil des nouveaux étudiants, les conférences de l'Université Populaire de l'Audomarois, la grande collecte des archives du sport, la semaine nationale des archives, le dispositif LEADER

PERSPECTIVES 2024

- Développer la gestion des relations usagers dans le site internet
- Développement de vidéos "on a testé pour vous" et en motion design
- Campagne de communication pour les bio-déchets
- Refonte de l'intranet



3 numéros
Terre d'aggl



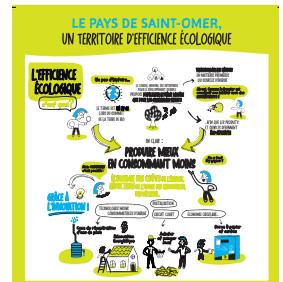
3
journaux
internes



36
publications
sur l'intranet IRIS



3
portraits
d'agents



ED TEAM CHAMPIONSHIPS

14 - 18 FEBRUARY 2023



62 Pas-de-Calais
The Department

Hauts-de-France

COURT
2



BADMINTON EUROPE TV



BADMINTON EUROPE TV



Elmi, Emma
SAGARA, Frederik
BODEN 2-0
KJÆR, Kim
DRAGICHENKO, Ivan



FFEBAD

BADMINTON



02.

RETOUR EN IMAGES SUR LES FAITS MARQUANTS 2023



TEMPS
FORTS
DE L'ANNEE

20
23



27 janvier : vœux institutionnel de la CAPSO à Sceneo



14 février : championnat d'Europe de badminton à Aire-sur-la-Lys



12 avril : conférence sur l'efficacité écologique en présence de Bertrand Picard à Sceneo, Longuenesse



28 juin : fête de la santé à Longuenesse



28 septembre : rencontres sur l'efficacité écologique à Sceneo, Longuenesse



30 septembre : inauguration de la navette documentaire du réseau des bibliothèques à la BAPSO.





8 mars : salon que faire cet été ? à la salle Vauban de Saint-Omer



23 mars : salon du travail organisé à Sceneo, Longuenesse



7 au 9 juillet : Trophée de France des Jeunes Cyclistes (TFJC) à Saint-Omer



2 septembre : fête du sport à Sceneo, Longuenesse



11 octobre : salon de la jeunesse à Sceneo, Longuenesse

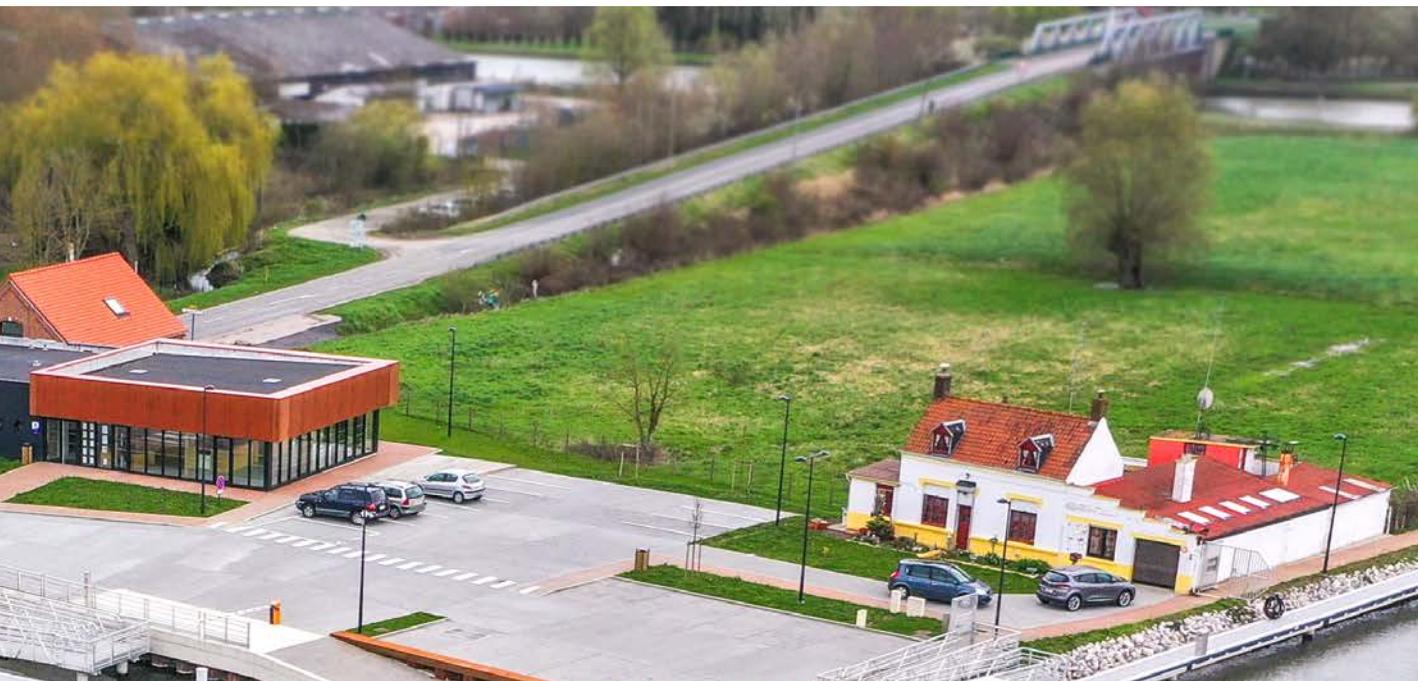


14 octobre : Name Festival à la chapelle des Jésuites de Saint-Omer



22 octobre : championnat de France des 5 km à Saint-Omer





03.

**DES PROJETS
STRUCTURANTS**





RÉALISATION D'UN PORT DE PLAISANCE À AIRE-SUR-LA-LYS



Coût des travaux :
5,4 M€ HT
(avec 2,16 M€ de subventions)



45
anneaux
pour des bateaux
standards



2
emplacements
pour des bateaux
passagers



Capitainerie de
567 m²

Les travaux d'aménagement d'un port fluvial à Aire sur Lys, débutés en mars 2022, se sont poursuivis durant toute l'année 2023.

Sur la capitainerie, après avoir restauré l'enveloppe des bâtiments existants, et réalisé une extension sur la partie centrale, les corps d'état secondaires sont intervenus pour effectuer les travaux d'isolation, électricité, plomberie/chauffage, carrelage et peinture.

Sur les aménagements fluviaux, toutes les berges ont été remaniées, et des pieux ont été battus pour recevoir plus de 450 mètres de pontons fixes et flottants. Toutes les voiries d'accès ont été requalifiées pour créer des parkings. Une rampe de mise à l'eau des bateaux et des trottoirs, notamment le long du chenal de la lys, ont également été aménagés.

Durant cette période, la CAPSO a désigné la SPL tourisme en Pays de Saint-Omer pour assurer l'exploitation du site.

Le chantier a été réceptionné en novembre 2023, suite à plusieurs aléas de chantier et un contexte économique difficile pour les entreprises.

Depuis, la SPL tourisme a pu prendre progressivement possession de cet équipement et un premier plaisancier a été accueilli mi-décembre 2023.



LA MAISON DE L'HABITAT

En avril 2023, la maison de l'habitat a ouvert au public au 7 place Victor Hugo à Saint-Omer dans un immeuble entièrement rénové.

Sur environ 900m², le bâtiment propose au rez-de-chaussée et sur une partie du premier étage, des services de conseil aux particuliers et aux professionnels sur le logement. Sur le premier et le deuxième étage se développent les services de l'habitat et de l'environnement de la CAPSO. Une partie du RDC abrite les annexes de l'office de tourisme. Cette rénovation a démarré en 2017 par le clos et le couvert et s'est poursuivie avec une deuxième tranche de travaux fin 2021 par le second œuvre. Elle a été réalisée pour un montant global de 3 900 000 €HT.



900 m²
réaménagés



Coût
de l'opération
3,9 M€ HT
(avec 1,44 M€ de subventions)





04.

**LA CAPSO
SOLIDAIRE**





5 234

contacts enregistrés
à la maison de l'habitat
(5456 en 2022)



1352

dossiers déposés dans
le cadre de Ma Prime
Rénov' pour 4,6 M€
de subventions



206

dossiers agréés par
l'ANAH dans le cadre
des 2 programmes
portés par la CAPSO
pour un montant de
travaux de 7,7 M€ HT
pour 2,5 M€ de subven-
tions ANAH et
758 000 € de
l'intercommunalité.
(2013 en 2022)

L'HABITAT, L'URBANISME ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN : DES CHOIX STRUCTURANTS

2023 : l'adoption du Programme Local de l'Habitat

Le 13 novembre 2023 a marqué la fin de la démarche d'élaboration du Programme Local de l'Habitat. Présenté au bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement des Hauts-de-France, le document a reçu l'approbation de ses membres ainsi que des services de l'État qui ont reconnu la qualité du travail effectué et la prise en compte et l'anticipation des règles imposées tant en matière d'urbanisme (zéro Artificialisation Nette, ...) que des actions en faveur du renouvellement urbain, de l'amélioration du parc existant ou des grands équilibres de peuplement ...

La politique de l'agglomération repose sur un programme composé de 20 actions pour un budget de 15,6 M€ sur les six prochaines années dont 14,3 M€ d'investissement.

3 000 logements sont à produire pour répondre aux besoins de la population (soit 500 logements par an).

1750 logements seront issus du renouvellement urbain ou des opérations d'acquisition-amélioration. Afin d'atteindre cet objectif, le pôle urbain sera particulièrement mobilisé avec près de 80% de cette production.

La rénovation du parc existant est un axe fort de ce nouveau PLH. Un effort sans précédent y est consacré avec un budget global de plus de 12 M€.

Pour la première fois, un volet foncier est greffé à ce programme pour un montant de 1,8 M€ qui permettra d'accélérer la réalisation des opérations d'habitat dans un contexte de raréfaction de l'offre foncière.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

La fin de l'OPAH-RU du centre historique de Saint-Omer et la poursuite de ce programme, à partir de 2024, dans le cadre d'une OPAH-RU multi-site sur Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys

La Maison de l'Habitat

L'accueil à la Maison de l'Habitat a connu une forte stabilité depuis trois ans. 5234 contacts ont été enregistrés en 2023. Cette situation marque de profondes évolutions caractérisées par une hausse des visites à la Maison de l'Habitat (+18%), un recul des contacts téléphoniques (-13%) et une progression significative des rendez-vous individuels (+8%).

Plusieurs tendances sont à mettre en avant :

- La hausse de l'enregistrement de la demande en logement locatif social (+41%, soit +152 dossiers) dont la progression ininterrompue depuis trois ans souligne la tension existante sur le marché locatif à vocation sociale,
- Le recul du nombre de dossiers dédiés aux jeunes primo-accédants (-32%) ne fait que confirmer un contexte national difficile en matière d'accession sociale à la propriété,
- Le relèvement des plafonds de ressources par l'ANAH a également impacté l'aide CAPSO à l'adaptation des logements (-54%).



➔ PERSPECTIVES 2024

- Intégrer la réforme de l'ANAH avec la mise en place de Mon accompagnateur Rénov' dans la politique menée par la CAPSO
- Lancer la nouvelle OPAH-RU sur les deux centres historiques de Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys
- Elaborer la nouvelle Convention Intercommunale d'Attribution « 2024 – 2029 »
- Mettre en place l'aide à la rénovation du parc de logements communaux
- Préparer la prise de délégation des aides à la pierre pour 2025



73

visites dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne dont 41 à travers la convention qui lie la CAPSO à la CAF du Pas-de-Calais. Cette opération a permis d'instruire 60 dossiers pour non-décence, 2 pour une mise en sécurité (péril) et 2 dossiers transmis à l'ARS pour suspicion d'insalubrité.



Près de 400

jeunes ont été suivis par les intervenantes du CLLAJ. Au cours de l'année, 36 ateliers ont été organisés et animés par l'équipe.



Pour la deuxième année, le concours Exprim' Toit a valorisé la créativité de 22 jeunes.



Un soutien financier au parc HLM pour un montant de **1,59 M€** afin de produire 159 logements locatifs sociaux et réhabiliter 92 logements.



5143

dossiers instruits
par le service ADS :
2699
certificats d'urbanisme
1825
déclarations préalables
31
permis d'aménager
557
permis de construire
31
permis de démolir
(5468 en 2022)



Près de **57%**
des dossiers
déposés en
dématérialisé en 2023.



31

communes adhérentes
au service de contrôle
des ADS



229

contrôles
réalisés :
183
contrôles sur travaux
avec autorisation
46
contrôles sur travaux
sans autorisation.

URBANISME

Instruction des autorisations du droit des sols

Ce service commun proposé aux communes est en charge du travail administratif, juridique et technique préalable à la délivrance de l'autorisation étant entendu que le pouvoir de décision appartient toujours au maire, qui peut adresser toutes les instructions nécessaires à l'exécution des tâches qu'il confie au service communautaire et dont il assure le contrôle de l'exécution.

Il assure l'instruction réglementaire de la demande, depuis sa transmission par le Maire, jusqu'à la préparation et l'envoi à son attention, de la proposition de décision.

Contrôle des autorisations du droit des sols

Le récolement ou contrôle de conformité des travaux relève, comme la délivrance des autorisations d'urbanisme, du pouvoir de police spéciale des Maires.

Le service de contrôle a été créé au 1^{er} Janvier 2019 afin de :

- Répondre aux besoins des communes concernées par le récolement obligatoire des travaux, mais aussi aux demandes d'intervention des Maires en cas de constat d'infraction aux autorisations d'urbanisme délivrées sur le territoire de leur commune,
- Élargir l'offre de prestations déjà proposée aux communes par la CAPSO à travers son service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols.

Les procédures en cours en 2023

Le PLUI-D CAPSO

Le Conseil Communautaire de la CAPSO a prescrit le 15 décembre 2022 l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrant l'intégralité du territoire de la CAPSO. Celui-ci tiendra également lieu de plan de mobilité.

Il s'agit d'une démarche nécessaire qui permettra de traduire le projet politique du territoire et de définir la stratégie d'aménagement et de mobilité de la CAPSO pour les 10 à 15 prochaines années. L'année 2023 a été dédiée principalement à l'élaboration du diagnostic territorial multithématique.

Ce nouveau document permettra de renforcer l'organisation territoriale, de consolider l'armature des équipements et services à l'échelle communautaire, ou encore proposer des possibilités de développement qui soient en phase avec les grands enjeux de transition écologique et environnementale et les contextes réglementaires régionaux, nationaux et internationaux.

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable de la ville de Saint-Omer

Depuis le 28 juin 2016, le centre-ville de Saint-Omer est classé en Site Patrimonial Remarquable (SPR). Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) qui en découle est à la fois un document d'urbanisme fixant les règles d'urbanisme particulières pour ce secteur et un outil de protection du patrimoine de la ville. L'ensemble des études et visites menées ont abouti à l'élaboration du dossier du PSMV. Le PSMV du SPR de Saint-Omer a été approuvé par arrêté préfectoral du 26 Décembre 2023.

Les procédures d'évolution des documents d'urbanisme

3 procédures approuvées
6 procédures en cours

→ PERSPECTIVES 2024

- PLUi et PLU :
 - En 2024, élaboration du PADD et début des travaux sur le règlement du PLUi-D
 - Finalisation des procédures en cours
- RLPi :
 - Réflexion sur la mise en place d'un service d'instruction mutualisé pour la publicité et les enseignes
- ADS :
 - Extension du service mutualisé de contrôleur d'urbanisme sur le reste du territoire
 - Poursuite du processus de dématérialisation des ADS

RENOUVELLEMENT URBAIN

Une convention de co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation des espaces publics du périmètre ANRU a été signée avec la Ville de Saint-Omer. Ceci a permis de passer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la reprise complète des espaces avec les travaux de génie civil (quais, ponts et passerelles), des réseaux et voiries du périmètre des quais du commerce et des salines. Les études ont démarré en vue de lancer une première phase de travaux fin 2024. Parallèlement les travaux de démolition des anciens locaux de la SEGA achevés ont permis de dégager le site. Cet îlot urbain a fait l'objet d'un l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour trouver des investisseurs pour la création d'une quinzaine de logements.



Création d'une quinzaine de logements pour le projet "Sega"



→ PERSPECTIVES 2024

- Passer une convention de mandat avec la SPL de l'Artois pour la réalisation du projet "Quai des Initiatives Solidaires" au sein de l'îlot Péllicorne du quartier ANRU
- Confier à la SPL de l'Artois l'aménagement de la Cour frèt / Halle aux choux via une concession d'aménagement



LE DEVELOPPEMENT SOCIAL : UNE SYNERGIE D'ACTEURS AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'année 2023 a permis de répondre à l'enjeu renforcé de lutte contre le renoncement aux soins et à mobiliser toujours plus de partenaires et d'habitants autour de « la fête de la santé ».

Le suivi de la Convention territoriale globale (CTG)

Impulsée par la Caisse d'Allocations Familiales, la CTG, projet social partagé, comprend différents objectifs suivis tout au long de l'année 2023.

Santé

Le service Santé a poursuivi ses missions et a, en 2023 :

- Renforcé l'identification et l'accompagnement des personnes en situation de renoncement aux soins avec :
 - o Le déploiement d'une action de sensibilisation à la détection des situations de renoncement aux soins (26 participants)
 - o L'accueil hebdomadaire des bilans de santé au Point Rencontres Santé à Longuenesse
 - o Une action dans le cadre du CLEA avec les personnes suivies par la médiation santé
- Mis en place des actions de prévention dans les quartiers prioritaires, notamment renouvelé la 2^{ème} édition de la Fête de la santé avec de nombreux partenaires
- Promu les dépistages organisés des cancers et les ressources locales (partenariat avec la clinique Elsan...)
- Financé 11 actions via l'appel à projets (48 776€) et 3 associations sur le champ du vieillissement, de l'aide aux aidants et des soins palliatifs.
- Reconduit la distribution des boîtes santé aux personnes de 65 ans et plus
- Et enfin mis en place le plan d'actions visant à rendre plus attractif le territoire pour les professionnels de santé notamment le guichet unique, la pépinière santé, l'aide aux travaux et la poursuite des accueils des internes et remplaçants

➔ PERSPECTIVES 2024

- Construire le Contrat Local de Santé de 3^{ème} génération et répondre aux enjeux de santé mentale
- Conforter la politique de démographie médicale



293

personnes
accompagnées
par les 3 médiateurs santé
(334 en 2022)



476

demandes
(accès aux soins,
aux droits et orientations
vers d'autres dispositifs)
(620 en 2022)



11

actions
soutenues
au travers de
l'appel à projets
(14 en 2022)

Prévention de la délinquance

L'année 2023 a été consacrée à :

- Lutter contre les violences intrafamiliales et améliorer la protection des victimes via :
 - o Le soutien financier d'associations d'aide aux victimes et de dispositifs spécifiques (éloignement des conjoints violents, intervenant social en gendarmerie/commissariat)
 - o 20 agents encadrants de la CAPSO sensibilisés aux violences intrafamiliales
 - o 20 élus sensibilisés aux violences intrafamiliales
- Renforcer la prévention de la délinquance et des conduites à risque en direction des jeunes
 - o Des animations : " moi jeune citoyen " (37 classes de Cm2), piste d'éducation routière (9 interventions), préparation à l'ASSR1 et au code de la route (55 interventions en 5ème, en 2nde), aux risques routiers (66 jeunes de la mission locale et 200 lycéens)
 - o Mise place du Savoir Rouler à Vélo en transversalité avec les services mobilité et sport (3 séances sur 3 écoles par circonscription scolaire)
 - o Co-financement d'un projet expérimental d'intervenant en addiction
- Améliorer la tranquillité publique
 - o 4 postes de Travaux d'Intérêt Général seront ouverts dans les services mobilité, voirie /espaces verts et logistique.



20 élus
et
20 agents
encadrants
de la CAPSO
sensibilisés
aux violences
intrafamiliales



Mise en place du
**Savoir Rouler
à Vélo**



PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre les animations
- Accompagner les acteurs (recherche de financements, d'intervenants...)
- Développer l'axe "améliorer la tranquillité publique » (travail d'intérêt général, conseils en matière de prévention...)

Aires d'accueil gens du voyage

La CAPSO a en charge 4 aires d'accueil des gens du voyage gérées via un contrat de concession avec la Société des Eaux de Saint-Omer qui a été renouvelé en janvier 2024.

En 2023, peuvent être soulignés :

- la réalisation de travaux sur les trois aires permanentes (Arques/Blendecques, Longuenesse et Aire-sur-la-Lys) permettant de maintenir en bon état les installations et de renouveler les équipements vieillissants (obtention d'une subvention dans le cadre du Plan de relance).
- l'harmonisation du prix de l'emplacement pour l'aire de grand passage avec les tarifs départementaux. Un règlement intérieur et une convention d'occupation ont été établis conformément au décret n° 2019-1478 du 26 décembre 2019 pour toutes les aires.
- l'organisation de réunions régulières avec le délégataire et la Préfecture pour un suivi optimal des aires.



494
familles
accueillies
sur l'aire de
grand passage
de Saint-Omer
(372 familles en 2022)

537
personnes sur les
3 aires permanentes
(627 en 2022)



PERSPECTIVES 2024

- Continuer la bonne coordination avec le délégataire pour un service de qualité et réactif,
- Suivre et actualiser en continu la sécurité des aires d'accueil.



81

jeunes bénéficiaires
du dispositif
sac à dos
(23 groupes)
(89 en 2022)



Plus de 121
interventions :

- Jeux coopératifs :
Je PIJ mon budget,
le jeu des métiers porteurs
en Hauts-de-France, les
conduites à risque, escape
game (nouveau)
- Ateliers : CV, lettre de
motivation, préparation et
simulation d'entretien, les
dangers d'internet avec
présence d'un créateur de
contenus, le vrai du faux
(80 en 2022)



5 ans

de fonctionnement
du groupe du conseil
des jeunes



1^{er}

déplacement
du conseil des jeunes.

Jeunesse

Le Point Info Jeunesse (PIJ) : une nouvelle adresse rue Wissocq à Saint-Omer

En 2023, le PIJ a déménagé et est accueilli au sein de la maison des ados à Saint-Omer. Grâce à ses outils ludiques et des modes d'intervention diversifiés, le PIJ a informé 3565 jeunes (1873 jeunes en collectif, 442 jeunes en individuel, 1000 jeunes sur le salon de l'information jeunesse et 250 via le forum « Que faire cet été ? »). Le PIJ a été présenté aux élus du Pas-de-Calais pour la première fois sur notre territoire le 11 octobre 2023.

➔ PERSPECTIVES 2024

- Mobiliser un triporteur électrique pour aller à la rencontre des jeunes de façon verte
- Développer la sensibilisation à l'éducation aux médias à travers l'outil Le Vrai du Faux
- Soutenir les jeunes dans leur orientation (Outil Diagoriente et Casques métiers 360)

Conseil des Jeunes

Les membres du groupe ont de nouveau en 2023 été acteurs sur le territoire : participations ponctuelles, animations assurées auprès d'autres jeunes (CMJ, collégiens, habitants), mise en place d'un ciné-débat et d'un porteur de paroles sur la notion du consentement. A la veille d'élections européennes, le groupe a opté pour une visite très appréciée du Parlementarium à Bruxelles.



➔ PERSPECTIVES 2024

- Dynamiser le Conseil des Jeunes en les accompagnant dans les réflexions et les projets
- Assurer le renouvellement de ses membres

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Depuis sa création en 2017, le CIAS de la CAPSO intervient sur les 4 orientations du plan d'actions de cohésion et de solidarité : la solidarité, la citoyenneté, l'inclusion et l'émancipation. Le CIAS du Pays de Saint-Omer remplit trois missions principales, renforcées par des mises en œuvre régulières d'appels à projets en faveur de l'inclusion durable :

- **l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires du RSA du territoire**

Uniquement sur prescription du Conseil Départemental, le CIAS assure les missions "Référént Solidarité" et Référént Socio-Professionnel" sur différents sites du territoire. Chaque bénéficiaire ainsi orienté élabore et signe avec un référent un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui a pour objectif d'évaluer la situation, définir un plan d'actions et de mettre en place des leviers aux freins périphériques dans la construction d'un parcours d'insertion. Accueil, écoute, information, orientation et suivi sont les clés de cet accompagnement assuré par 12 référents. En 2023, 1446 accompagnements ont été réalisés par le CIAS sur les différentes conventions.

- **la gestion de l'épicerie sociale**

L'épicerie sociale propose un soutien alimentaire temporaire sur des produits de première nécessité et d'hygiène, à moindre coût.

Un salon de coiffure social propose également ses services aux bénéficiaires à des tarifs adaptés. En 2023, 97 personnes ont bénéficié d'une prestation coiffure, L'accès à l'épicerie se fait sur étude de dossier, sous conditions de ressources et l'élaboration d'un projet à travailler avec la professionnelle.

La participation à un atelier sur des thèmes de la vie quotidienne fait partie du contrat d'accès à ce service (54 ateliers en 2023).

En 2023, 540 demandes d'accès ont été accordées sur les deux sites d'accueil et de vente du territoire (Saint-Omer et Théroutanne).

- **la mise en place de micro-crédit personnel, en partenariat avec des établissements financiers**

L'intérêt du dispositif est de renouer des liens entre la banque et les publics qui en ont été exclus, grâce à un accompagnement assuré par un agent du CIAS tout au long du prêt si besoin est. Le CIAS n'est ni prêteur, ni porteur du prêt, ce sont les partenaires financiers. Les ambassadrices micro-crédit assurent la mise en oeuvre administrative du dossier et du projet du demandeur. En 2023, 88 prises de contacts, 30 dépôts de dossiers, 15 accords, 15 refus avec réorientations vers d'autres structures.

En complémentarité, le CIAS met en place des programmes d'accompagnement en faveur des Bénéficiaires du RSA suivis par ses Référénts Solidarité, en partenariat avec le Conseil Départemental, des actions temporaires auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale avec l'ANDES, et divers ateliers à destination de tout public, en partenariat avec la CAF.

Ces appels à projets sont développés sur les thématiques axées sur les politiques d'inclusion durable, l'ouverture sur le monde, le maintien du lien social et alimentaire, et le développement des compétences des publics y participant.



1 446

personnes
accompagnées
au titre du RSA



7

micro-crédits
conclus



540

familles aidées
par l'épicerie sociale
(490 en 2022)



PERSPECTIVES 2024

- Innover sur le partenariat, la transversalité et la communication du CIAS
- Développer sur un plus large public les actions appels à projets
- Assurer un accueil de proximité sur le territoire



3

quartiers prioritaires

4

communes concernées :

Aire-sur-la-Lys, Arques, Longuenesse et Saint-Omer



6460

habitants concernés

source INSEE : recensement 2018



16

dossiers soutenus financièrement par la CAPSO pour un montant de 64 166 € (11 en 2022)

LA POLITIQUE DE LA VILLE, LA SOLIDARITE AU COEUR DES PROJETS

La Politique de la Ville vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers et réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires.

Pilotée par l'Etat et la CAPSO, elle coordonne la mobilisation des partenaires au travers des contrats de ville. L'année 2023 a été consacrée à la préparation de la future contractualisation.

La CAPSO pilote par ailleurs le Projet de Réussite Educative, pilier du volet éducation des contrats.

Une politique territorialisée

Elle cible trois quartiers prioritaires, définis et délimités par le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 :

- Saint-Exupéry / Léon Blum (Arques, Longuenesse et Saint-Omer),
- Quai du Commerce / Saint-Sépulcre (Saint-Omer),
- Centre Historique (Aire-sur-la-Lys).

Une politique partenariale

L'ensemble des acteurs engagés, collectivités territoriales, services de l'Etat, bailleurs, CAF ou Assurance Maladie, mobilisent leurs propres moyens d'intervention. Par ailleurs, des dispositifs spécifiques (appel à projets ; abattement de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements locatifs sociaux, projet de renouvellement urbain, projet de réussite éducative, cité de l'emploi...) permettent une action renforcée et plus adaptée aux besoins des quartiers.

L'appel à projets partenarial 2023 a financé 45 actions portées par 21 acteurs :

- 363 140 € (Etat),
- 46 200€ (Région),
- 58 224€ de crédits spécifiques CAPSO et 61 904€ de crédits de droit commun.

Comme en 2022, les quartiers prioritaires ont bénéficié d'une intervention renforcée durant la période estivale via « Nos Quartiers d'Été » du Conseil Régional et « Quartiers d'Été » de l'Etat.

Des actions d'amélioration du cadre de vie complètent les interventions dans les quartiers au travers de la prolongation de la mesure d'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (10 conventions pour un montant total de 572 000€). La sécurisation des entrées, le déploiement de solutions de stationnement vélos ou les chantiers d'insertion sont particulièrement investis.

Une année 2023 marquée par la préparation de la future contractualisation

Une concertation des habitants a été organisée en lien avec les communes et avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme du Pays de Saint-Omer. Ce sont au total 40 habitants et acteurs de quartiers mobilisés dans les réunions publiques, 152 paroles recueillies lors des opérations estivales et 24 contributions sur la plateforme nationale "Quartiers 2030".

Une négociation des périmètres de la future géographie prioritaire a été initiée entre les communes, les services de l'Etat et de la CAPSO. La nouvelle géographie a été publiée le 28 décembre. Les 3 QPV sont maintenus avec des extensions portant la population totale estimée à 7 500 habitants (soit une augmentation de 21%).

La démarche s'est poursuivie avec une ambition partenariale forte et une transversalité souhaitée sur les différentes thématiques traitées. 2 groupes de travail ont permis de réunir près de 80 partenaires pour affiner le diagnostic et identifier les enjeux pour les quartiers.

Le Projet de Réussite Educative (PRE)

Le Projet de Réussite Educative, intégré depuis le 1^{er} juillet 2021, compte trois agents, une coordinatrice et 2 référentes « Famille ». Elles proposent, avec l'adhésion de la famille et le soutien des partenaires, un accompagnement individualisé, adapté et gratuit aux jeunes présentant des signes de fragilité, afin d'apporter un mieux dans leur réussite.

Le PRE peut également proposer des actions collectives (atelier « les rivalités frère/sœur », colonie de réussite éducative ...) et intervenir dans les établissements scolaires (ex : vivre avec les écrans, développer le vocabulaire autour du jeu...).



Appel à projets
partenarial 2023 :
Financement de
45 actions portées par
21 acteurs



PRE
76
enfants orientés
149
enfants
accompagnés
dans le cadre du PRE
dont 67 intégrés en 2023
(118 en 2022)
72
enfants sortis
(49% le sont pour objectif
atteint)



PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre le déploiement d'actions territorialisées en direction des habitants des quartiers prioritaires tout en cherchant à fédérer l'ensemble des acteurs des partenaires
- Réaliser et mettre en œuvre la nouvelle contractualisation Politique de la Ville.



426 enfants ont été accueillis dans les crèches et micro-crèche soit 225 815 heures (417 en 2022)



560 parents ont été reçus en permanence au RPE (500 en 2022)



484 assistants maternels ont eu recours au service du RPE (610 en 2022)



522 séances collectives ont permis à 485 enfants de développer leur socialisation (522 en 2022)

LA PETITE ENFANCE AUX CÔTÉS DES FAMILLES

L'année 2023 conforte la mise en œuvre du projet Petite Enfance autour de quatre axes :

- La structuration du service communautaire pour faciliter le parcours des familles et répondre à leurs besoins,
- La qualité de service, et notamment la sécurité et l'éveil des enfants et l'implication des parents,
- L'évolution du maillage territorial de l'offre de service avec la complémentarité de l'offre d'accueil,
- Le pilotage du projet par l'implication des équipes professionnelles et les bilans présentés aux financeurs.

Le service petite enfance

La CAPSO assure le fonctionnement des structures suivantes :

- Les **crèches** d'Aire-sur-la-Lys, d'Arques, d'Eperlecques, de Longuenesse, de Saint-Martin-lez-Tatinghem, de Saint-Omer et la micro-crèche de Ecques.
- Les **Relais Petite Enfance** (RPE) d'Aire-sur-la-Lys, d'Arques, d'Eperlecques/Nordausques, de Fauquembergues, de Longuenesse, de Saint-Martin-lez-Tatinghem et de Saint-Omer.
- Le **Lieu d'Activité Enfant Parent** sur les sites de Arques, Fauquembergues/Enquin-les-Guinegatte, Blendecques, Eperlecques, Saint-Omer (2 sites).

Le service Petite Enfance est composé de :

- Un service central avec une responsable-coordinatrice, une adjointe administrative et financière, une référente accueil inclusif et parentalité et une référente territoriale
- 8 équipes de professionnelles soit environ 80 agents

La collectivité dispose au total de 155 places d'accueil collectif et accompagne 518 assistants maternels actifs sur tout le territoire.

La structuration du service communautaire

Le RPE, avec ses 7 sites, est identifié comme premier service de proximité. L'équipe a poursuivi l'harmonisation des supports de communication (plaquettes d'information, réseaux sociaux). Côté établissements, une commission de suivi des inscriptions des familles a été mise en place. Par ailleurs, des solutions de remplacement sont toujours proposées en période estivale aux familles présentant des besoins. Enfin, soucieux d'un accueil inclusif, un agent poursuit sa mission d'accompagnement des familles « fragilisées » et/ou ayant un enfant porteur de handicap, à la recherche d'un mode d'accueil.

Il facilite le lien entre les crèches, le RPE, le LAEP et les familles et collabore étroitement avec les partenaires locaux de l'insertion et du handicap. Il aide les familles à sortir de leur isolement tout en travaillant la séparation, la socialisation et l'insertion (ou réinsertion) des parents.

La qualité de service

Outre les activités d'éveil proposées par les équipes, les enfants bénéficient tous d'activités culturelles avec le service culture (BAPSO et CRD) et en plus, pour les animations du RPE, des activités de baby-gym (AMGA). L'encadrement des enfants dans nos établissements est toujours sécurisé par le pôle de remplacement composé de deux agents titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture et d'agents d'accompagnement de l'enfant. La journée de cohésion et d'échanges de pratiques du 13 octobre 2023 autour de la communication a permis à chacun de réfléchir sur les moyens de communication et leur optimisation. Elle sera prolongée par une journée de formation interne à chaque structure en 2024. Enfin, des ateliers d'initiation à la guitare pour les professionnels des crèches ont été réalisés par le CRD. De même, l'ensemble des agents a été formé au Bébé signes et des séances ont été proposées aux parents.

Le maillage territorial

Le RPE a poursuivi son action de promotion du métier d'assistant(e) maternel(le), d'accompagnement à la formation et a organisé le 18 novembre 2023 la Journée Nationale des Assistants Maternels à Enerlya. L'équipe a également rédigé les documents cadres afin de renouveler le contrat de projet avec la CAF. De même pour les directrices de crèches qui ont rédigé les documents de mise en conformité qui seront validés par les instances communautaires au 1^{er} semestre 2024.

Le pilotage du projet

Les directrices d'établissement et les animatrices RPE participent aux groupes-méti-ers mensuels afin d'harmoniser les pratiques, de privilégier le travail collectif et de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux de la petite enfance et de la parentalité. L'actualisation des données de l'Observatoire, véritable outil d'aide à la décision a de nouveau permis la réalisation des 4 comités de pilotage locaux.



75 assistants maternels ont participé aux différentes réunions proposées (110 en 2022)

100 assistants maternels ont participé à une **formation** (20 en 2022)



163 ateliers réalisés au LAEP (190 enfants / 156 familles) (169 en 2022)



12 professionnels initiés à la guitare pour proposer des temps musicaux aux enfants



75 demandes sur le volet « familles fragilisées » (86 en 2022) et **29 demandes** pour le volet « handicap » (20 en 2022)



PERSPECTIVES 2024

- Installation d'un nouveau logiciel de gestion des structures avec possibilité de paiement en ligne
- Pérenniser les accueils du LAEP avec la formation de nouveaux accueillants.
- Inscription de la petite enfance dans la stratégie des « 1000 premiers jours »
- Faire de l'Observatoire un outil de pilotage permettant de formuler un avis sur la pertinence

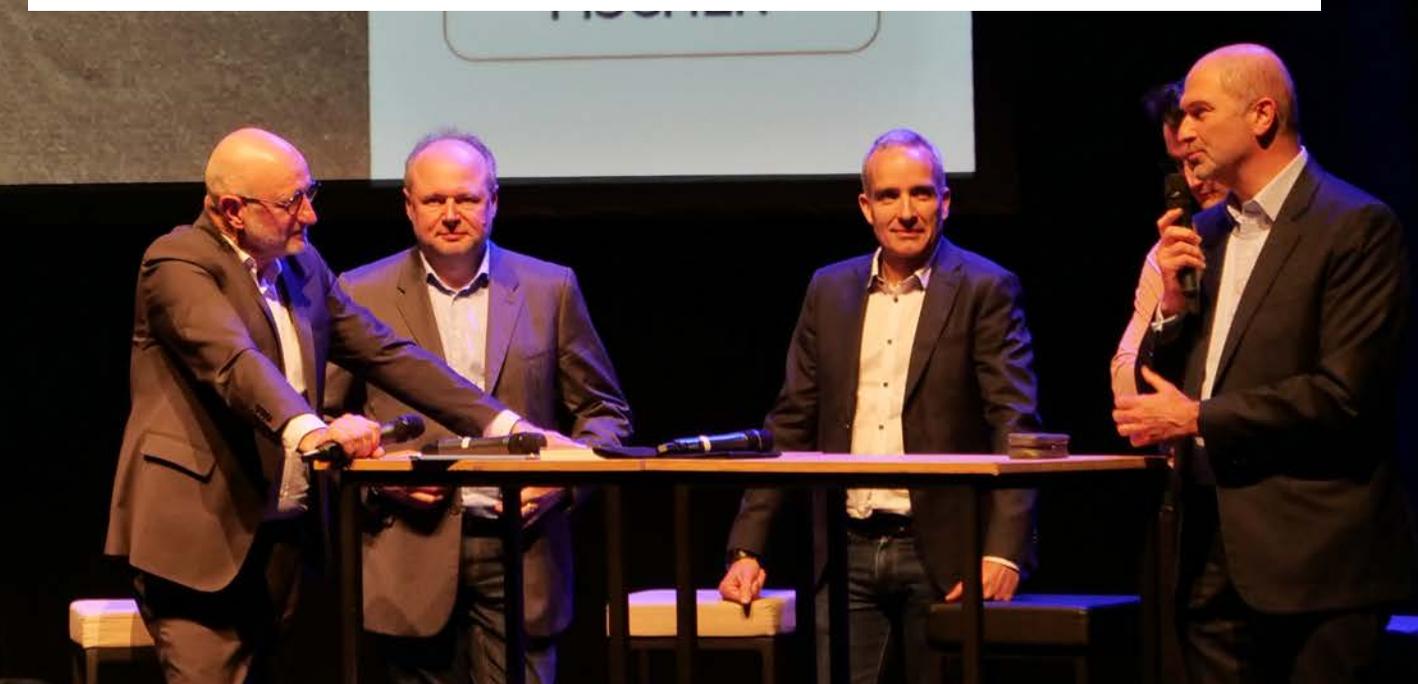
- de développement de l'offre, en lien avec la CAF et le conseil départemental
- Stabiliser le taux d'occupation des EAJE
- Remettre en place les conseils de crèche
- Poursuivre les actions visant à favoriser l'accueil d'enfant porteur de handicap





05.

**LA CAPSO
ENTREPRENANTE**





1 100 000 €
d'aides apportées
aux entreprises
ayant des projets
d'investissement et de
développement



70
entreprises
à potentiel identifiées
dans le cadre de
Cap développement

UNE ACTION ECONOMIQUE TOURNEE VERS L'EMPLOI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

AIDES AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Action CAP DÉVELOPPEMENT

En 2023, la CAPSO a poursuivi son action CAP DEVELOPPEMENT avec la CCI et la CMA afin d'aller au-devant des entreprises pour anticiper leurs difficultés mais aussi les accompagner dans leurs projets de développement. Cette poursuite d'action propose de nouveaux objectifs :

- prospection de 175 nouvelles entreprises,
- poursuite du suivi des plans d'action déjà engagés,
- identification de 70 entreprises à potentiel avec un suivi renforcé et une nouvelle rencontre systématique de ces entreprises pour favoriser la réussite de leur projet.

Cette nouvelle phase renforce notre action sur l'efficacité écologique avec la création d'un accompagnement spécifique auprès des artisans afin de les faire progresser dans leur démarche de développement durable. A fin 2023, 97 nouvelles entreprises ont été rencontrées. Le taux de réalisation des accompagnements, depuis le démarrage de l'action en 2021 atteint 45%.

Appui au développement de l'activité

La CAPSO a également soutenu des entreprises ayant des projets d'investissement et de développement pour un montant de 1 100 000 €. Ces 15 projets représentent un montant d'investissement de près de 20 M€ et la création de 74 emplois.

Action intrapreneuriat

Cette action de sensibilisation avait pour vocation d'accompagner un groupe d'entreprises dans le cadre de leur projet d'innovation. Sous forme de 6 ateliers de 4h, les participants ont travaillé concrètement sur la mise en œuvre de leur projet. L'action apporte des outils concrets à la gestion de projet. 8 entreprises accompagnées d'étudiants et des partenaires économiques ont été suivies dans le cadre de ces ateliers animés par des experts de l'innovation, en partenariat avec Interfaces.

CRÉATION D'ENTREPRISES

La PEPSO : pépinière et hôtels d'entreprises (Campagne-lez-Wardrecques, Fauquembergues et Ecques)

Au 31 décembre 2023, 27 entreprises ont été accompagnées ce qui représente 85 emplois et plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés. Le taux d'occupation de la pépinière d'entreprises à Campagne-lez-Wardrecques est de 89%, 100% pour l'hôtel d'entreprise situé aux Escardalles et 86% pour l'hôtel d'entreprises à Fauquembergues.



Aide à la création d'entreprise

17 entreprises ont sollicité l'aide à la création d'entreprise pour un montant total de 28 400€.

Le bus de la création d'entreprises

Du 16 au 20 octobre 2023, le bus de la création a sillonné le territoire de la CAPSO (10 emplacements au total). 25 personnes ont été rencontrées sur l'action sur ces 5 jours de permanences.

L'innovation à travers l'incubateur/ excubateur

Le Pays de Saint Omer s'est doté d'un incubateur / excubateur depuis juillet 2023. Il a pour vocation à accompagner les porteurs de projets innovants sur le territoire mais aussi à accompagner les entreprises du territoire dans leurs projets innovants visant à développer de nouvelles activités. Pour cela l'IMT Nord Europe a été choisi afin d'apporter ses expertises en matière d'innovation en particulier sur la dimension technologique. La 1^{ère} promotion de projets incubés est attendue en janvier 2024. Suite à l'appel à projets, 18 projets ont été reçus.

Réseau d'experts

Dans le cadre de la feuille de route de l'efficacité écologique, la CAPSO a noué des partenariats avec un certain nombre de structures régionales afin de rapprocher leurs expertises des besoins des entreprises. Ainsi le 19 octobre le territoire a accueilli une étape du World Forum co-organisé par le Réseau Alliances.

1^{ères} rencontres de l'efficacité écologique

Le 28 septembre 2023, les acteurs du développement économique se sont réunis pour les 1^{ères} rencontres de l'efficacité écologique. Ce moment fort a permis d'échanger et de renforcer la construction de la feuille de route de l'efficacité écologique du territoire.



Sensibilisation en milieu scolaire : collégiens, lycéens, étudiants

L'association Dreamakers fait vivre une aventure entrepreneuriale collective aux jeunes en interconnectant l'école et le monde entrepreneurial au travers d'une nouvelle pédagogie en phase avec les enjeux économiques du territoire. Les équipes sont mobilisées pour sensibiliser, développer et accompagner les différents acteurs des territoires. L'action permet :

- d'apporter aux élèves une ouverture sur la création d'entreprise ;
- de démystifier la fonction de chef d'entreprise et de démontrer que cette fonction peut être une opportunité de carrière pour chacun ;
- de développer l'esprit d'initiative et la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes en améliorant la connaissance de l'entrepreneuriat.

➔ PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du dispositif d'aide à la création d'entreprises
- Lancement d'un appel à idées auprès des collégiens, lycéens, étudiants afin d'imaginer la pépinière du futur



5155

rendez-vous
le jour du salon



2367

suites positives
réservées à ces CV

APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le salon du travail

La 6^{ème} édition a eu lieu le 23 mars 2023. 100% des exposants se déclarent satisfaits de l'organisation générale du salon. Une moyenne de 4.7/5 est donnée au salon par les exposants et 4.5/5 par les visiteurs. 92 % des exposants acceptent d'ores et déjà de revenir en cas de 7^{ème} édition.



Proch'emploi

La Plateforme territoriale « Proch'emploi » du Pays de Saint-Omer a pour objectif d'accompagner les entreprises et de répondre à leurs besoins en termes de recrutement et de formation. Elle s'appuie sur un réseau de plus de 100 chefs d'entreprises. La plateforme organise et pilote des réunions « circuit-court » (des rencontres de jeunes issus de la MIPE ou du pôle emploi et des entreprises) et des réunions « Trouve Ton Taf » (des entreprises qui viennent à la rencontre de jeunes issues de QPV au sein même de leur maison de quartier).



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de l'action Proch'emploi en aidant toujours plus d'entreprises dans leurs recrutements
- Répétition du salon du travail pour sa 8^e édition en mars / avril 2024

L'OFFRE FONCIÈRE DU TERRITOIRE

Les 24 zones ou parcs d'activités que comprend la CAPSO sont aujourd'hui quasiment complets.

Une étude, démarrée en septembre 2021, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer, a pour finalité de réaliser un schéma intercommunal d'aménagement économique afin de permettre de proposer et de construire une stratégie de renouvellement de l'offre foncière économique pour les prochaines années et de retrouver une offre foncière à vocation économique pour accueillir les entreprises.

En effet, les nombreuses sollicitations foncières d'entreprises désirant s'implanter sur le territoire ou d'entreprises existantes souhaitant investir dans le cadre de leur développement ont conduit à la réflexion sur la création de nouvelles zones d'activités et l'extension des zones existantes.

En 2023, ce sont 17 entreprises qui ont fait part de leur intérêt pour l'acquisition d'une parcelle en vue de leur future extension ou implantation sur :

- la Porte Multimodale de l'AA (Arques/Campagne-Lez-Wardrecques) : BIO CHENE VERT, VDB NORD GREAGE, CHEVALIER NORD, 5 STP, GROUPE GORRIAS, CANLER (Pacte de Préférence)
- le Pré Maréchal (Fauquembergues) : SCIERIE LAFONTE
- la ZA du Muguet (Eperlecques) : EDIBURO
- la Porte de la Morinie (Saint-Augustin / Ecques) : IDEA EXPERTISES, JLM MENUISERIES, CSB, Sté WILLEX, PM PRO
- le Parc Saint-Martin (Aire-sur-la-Lys) : Sté AXPO, Ets POLLET
- la Belle Croix : SCI FMP IMMOBILIER (Sté PAVY)
- le Champ de la Croix : Sté AFTRAL

Chiffres de la Plateforme Proch'emploi

au 31/12/2023
et depuis sa création
en 2016



2179
offres d'emploi
détectées



3130
entretiens
candidats-entreprises
générés



1591
offres pourvues
soit un taux de placement
de 73 %



UNE VOLONTE DE PRESERVATION DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE / CENTRE-BOURG

La place de marché locale

Achetezenpaysdesaintomer.com a été lancé le 28 janvier 2019 permettant aux commerçants du territoire (CAPSO et CCPL) d'améliorer leur visibilité numérique et développer leur activité. Parallèlement, le chèque Happy KdO a été créé. Il existe en version « classique », accessible toute l'année aux entreprises, comités d'entreprises, associations et collectivités et est décliné dans sa version « bonifiée » à l'occasion de l'opération Happy KdO +20%, à l'occasion des fêtes de fin d'année et à destination des usagers.



360 000€

de C.A. générés par
les chèques
Happy Kdo
+20%



88 003 €

de chèques
cadeaux
vendus aux particuliers,
entreprises, collectivités,
associations



38 000 €

de chèques diffusés
dans le cadre de l'aide
à l'achat de cuves de
récupération des eaux
de pluie



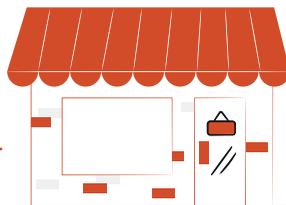
8 525 €

de chèques cadeaux
diffusés dans le cadre
de l'aide à l'achat vélo



196

commerçants
présents



5 800

produits en ligne



4 477

clients



228 443

connexions



14 879€

de chiffre
d'affaires



4 743

followers

Du 8 au 29 avril 2023, Achetez en Pays de Saint-Omer organisait le premier Printemps du Commerce et de l'Artisanat en Pays de Saint-Omer et en Pays de Lumbres, ouvert à l'ensemble des commerçants et artisans du territoire. Cette animation visait à attirer du trafic dans les commerces, le booster et fidéliser la clientèle. Afin de générer de l'envergure à l'opération, un véhicule électrique et près de 10 000€ de gains, étaient à gagner, grâce à la mobilisation de partenariats financiers privés. Près de 600 professionnels ont ainsi participé, répartis dans 62 communes du territoire.

La pépinière commerciale

La pépinière facilite la création et l'implantation des commerces en centre-ville, en centre-bourg et sur le secteur rural. Le local est loué par la CAPSO et sous-loué aux porteurs de projets pendant trois ans grâce à un loyer modéré.

Le soutien à l'accessibilité et à l'attractivité des commerces

Dans le cadre de la Charte d'Urbanisme Commercial portée par la CAPSO, les commerçants / artisans sont soutenus sur l'accessibilité et l'attractivité de leur boutique. L'accompagnement s'organise en 3 étapes : un diagnostic, une aide aux travaux de rénovation de la vitrine commerciale et la labellisation « Qualité Commerce » ou « Qualité Tourisme ».

15 dossiers ont été instruits en 2023 sur les communes d'Arques, Delettes, Fauquembergues, Heuringhem, Longuenesse et Saint-Omer. Ils représentent un soutien financier de 31 337€.

En 2023, 17 commerçants ont accueilli les élus de la CAPSO, de la Ville, de la CCI, des unions commerciales et d'Achetez en Pays de Saint-Omer (Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat) afin de recevoir une vitrophanie valorisant la rénovation de leur vitrine commerciale, ainsi qu'un trophée pour leur labellisation.

- Aire-sur-la-Lys : Mademoiselle Tapissier, Zigapêche, JTK, L'Epi d'Or
- Eperlecques : Boucherie Paux
- Longuenesse : Au Weekend
- Saint-Omer : Les Délices de Chloé, Sombros, Maries Décoration, Anaëlle Coiffure, Decorevous, L'Impérial, R Concept, Canibrush, Elit Sourcil, Le Phare, Le Chticharivari.

Le soutien aux initiatives d'animations commerciales dans le cadre d'événements ou de manifestations à rayonnement intercommunal

102 000 € dédiés aux animations commerciales : *Sur Un Aire retro* à Aire-sur-la-Lys et les festivités de fin d'année des villes d'Aire-sur-la-Lys, Arques, Fauquembergues et Saint-Omer.



600

professionnels ont participé au printemps du commerce, répartis dans 62 communes du territoire

Pépinière commerciale



4

nouvelles entrées à Aire sur la Lys, Arques et deux à Fauquembergues, pour un montant de prise en charge des loyers de **52 164€**



2

sorties de dispositif avec une poursuite de l'activité dans le local commercial pour Rose et Bergamote et Ivresse des sens à Aire-sur-la-Lys
Cout 17 250€ / 3 ans.



PERSPECTIVES 2024

- Diffuser et augmenter la notoriété de la marque des commerçants/artisans Achetez en Pays de Saint-Omer
- Poursuivre les dispositifs « pépinière commerciale », « aide à la rénovation des vitrines commerciales », soutien aux animations commerciales d'envergure
- Révision et renouvellement de la Charte d'Urbanisme Commercial intercommunale
- Renouvellement des opérations « Printemps du Commerce et de l'Artisanat », « Journée Nationale du Commerce et de l'Artisanat de proximité », « Happy KdO +20% »



13 106
écoliers
118
écoles



6 965
collégiens



5 738
lycéens



Plus de **1700**
étudiants dans
le Pays de Saint-Omer

Plus de **20**
établissements de
formations diplômantes
et qualifiantes

Plus de **200**
formations diplômantes
et qualifiantes

1 Campus Connecté

1 Campus des Métiers
et des Qualifications
"Industrie et Transition
Numérique

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, VERS UN VERITABLE CAMPUS UNIVERSITAIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

La dynamique de la stratégie « Enseignement supérieur-recherche » a permis en 2023 de confirmer les phases d'émergence de différents projets tout en affirmant son positionnement en lien avec la stratégie économique sur le thème de l'efficacité écologique. Les questions d'attractivité, de vie étudiante de plus en plus prégnantes, ont amené l'agglomération à développer ce thème.

La gouvernance

Les acteurs de la formation se sont réunis le 29 Nov 2023 lors du Conseil Territorial Formations Compétences Métiers ; l'occasion de faire un point d'avancement des projets et de confirmer l'ambition de la feuille de route de l'efficacité écologique.

Une prise en compte affirmée des enjeux du monde économique

L'année 2023 a permis au regard des enjeux socio-économiques et des projets économiques du dunkerquois de sensibiliser et de dialoguer avec les entreprises du territoire lors des rencontres co organisées avec le MEDEF Flandre Audomarois les 29 juin et 17 octobre 2023.

Le 11 avril 2023, a eu lieu l'**inauguration du Campus des Métiers et des Qualifications « Industrie et Transition Numérique »** en présence des élus de la CAPSO ; une satisfaction après avoir impulsé et porté la candidature à la labellisation. Une étape franchie qui présage le concours à la future labellisation de CMQ d'Excellence !

Soutien aux demandes d'ouvertures de diplômes, notamment pour :

- BTS « Métiers de l'eau » en formation initiale
- Création d'une spécialisation au niveau de la troisième année d'ingénieur grâce à une « Mineure » ayant pour thème « l'écologie industrielle » : 10 étudiants inscrits pour cette nouvelle session
- Troisième agricole au centre de formation agricole du Doulac.

La vie étudiante, élément essentiel d'une attractivité territoriale réussie

- Contribution au cahier des charges pour la future étude sur l'état des lieux et prospective pour le logement étudiant
- Amplification des actions d'accueil des nouveaux étudiants avec notamment l'événement territorial du 4 octobre 2023
- Adhésion à l'Association des Villes Universitaires de France afin de bénéficier d'une expertise d'un réseau national.
- Poursuite du développement du Campus Connecté basé à La Station, dispositif facilitant les formations à distance et permettant de lever les obstacles à la poursuite ou à la reprise d'études : 15 apprenants inscrits et des perspectives prometteuses pour 2024

La réalité immersive comme outil de formation et d'orientation

Avec France Immersive Learning, un projet autour de la réalité immersive a été étudié en lien avec les entreprises mais aussi les acteurs du territoire. Il a pour but de développer les usages de la réalité immersive notamment sur l'attractivité, la découverte des métiers ou encore la formation. Ce dossier sera porté en 2024 par la Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (MIPE).

Sensibiliser la jeune génération

Il est primordial de sensibiliser les jeunes aux formations et métiers d'avenir sur le territoire mais aussi aux enjeux de l'industrie. A travers plusieurs actions comme le concours Carton Plein qui a fait réfléchir, imaginer et créer des objets en carton, plus de 500 écoliers et 800 collégiens, la filière papier carton du territoire a pu mettre en valeur leurs savoir-faire, leurs métiers et les atouts de ce matériau recyclable et issu de recyclé. L'action de marrainage de jeunes filles de terminale a permis de constituer 18 binômes pour leur faire découvrir le milieu professionnel dans lequel elles souhaitent évoluer, confirmer leurs choix d'orientation et travailler leur confiance en elle.



PERSPECTIVES 2024

- Mettre en place le dispositif « Cité des métiers » avec les partenaires pour faciliter l'accès aux informations d'orientation et de formations
- Promouvoir et développer l'usage des outils de réalité immersive mis à disposition des entreprises et des publics scolaires ou non
- Déployer une méthodologie expérimentale pour favoriser la mise en relations des orienteurs avec les acteurs de l'entreprise
- Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétence et Métiers d'Avenir » en ciblant les notions de recyclabilité des matériaux intégrant la gestion de l'eau dans les process industriels et des risques écologiques liés à l'eau en vue de la constitution d'un parcours de formation.

LE TOURISME

Aide à l'hébergement touristique marchand

La CAPSO poursuit sa volonté de soutenir les hébergements touristiques marchands, considérant leur rôle dans l'économie touristique. L'objectif est de maintenir, voire augmenter le nombre de lits touristiques des chambres d'hôtes, meublés de tourisme, hébergements insolites et de groupes, mais aussi de faciliter leur montée en gamme et leur attractivité. 7 dossiers ont été instruits pour un montant de 24 771€ (1 dossier instruit dans les communes d'Eperlecques, Heuringhem, Serques et 2 dossiers instruits dans les communes de Saint-Martin-lez-Tatinghem, Saint-Omer).



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du dispositif « aide à l'hébergement touristique marchand »
- Ouverture du port fluvial d'Aire-sur-Lys
- Elaboration du Contrat de Destination Touristique avec la Région Hauts de France



4192

usagers actifs du réseau fréquentent la BAPSO régulièrement, soit 30,2% des adhérents actifs du réseau (3 965 pour 31,8% en 2022)



18 910

adhérents au réseau des bibliothèques de la CAPSO (17 152 en 2022)

4338

nouvelles adhésions (4 067 en 2022)



230 084

prêts et prolongations pour la BAPSO (195 965 en 2022) et

631 800

sur le réseau



un réseau de

30 bibliothèques
Plus de 18% de la population adhérente

UN TERRITOIRE DE CULTURE CREATIF ET EXEMPLAIRE

LA BAPSO ET LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES : DES ÉQUIPES, DES ESPACES ET DES DYNAMIQUES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Durant cette année 2023, 71 938 entrées physiques ont été comptabilisées à la BAPSO (contre 60 698 en 2022). Cette année, 4 989 usagers actifs du réseau sont venus s'inscrire à la BAPSO même s'ils fréquentent, au quotidien, une autre structure du réseau. La BAPSO a porté 165 actions culturelles qui se sont concentrées autour de temps forts très attendus comme la brocante estivale, la nuit de la lecture, le mois de l'enfance, la fête de la science ou encore Exquis Mots

Les services de conservation mutualisés au sein de la BAPSO sont chargés de la conservation du fonds ancien, local et documentaire, des archives anciennes et des archives contemporaines. Ils ont accueilli 202 chercheurs, lecteurs, agents de la collectivité qui ont consulté plus de 6 800 documents et boîtes d'archives (155 usagers en 2022). Plusieurs temps forts peuvent être signalés : l'exposition Sirènes, une légende à la loupe a accueilli 3 329 personnes entre juin et septembre. La Grande Collecte des Archives du Monde du Sport s'est quant à elle déroulée sur toute l'année 2023.

Le réseau des médiathèques est un outil de maillage culturel actif et bien identifié. Le 24 mai 2023, la CAPSO a signé son Contrat Territoire Lecture avec l'Etat et le département. Ce contrat permet, sur 3 ans, de développer des projets afin d'accompagner et améliorer l'offre du réseau des bibliothèques, notamment le déploiement d'une navette documentaire inaugurée en septembre. L'action culturelle dans le réseau a poursuivi son développement, avec la programmation de 62 actions, dans la totalité des bibliothèques du réseau. L'année 2023 a également vu l'arrivée de la médiathèque Julia Kerlévéo d'Aire-sur-la-Lys dans le réseau.

Le fonds de concours pour l'aide à l'acquisition des communes membres du réseau représente quant à lui un montant de 58 265,50€.

Un nouveau service de navette documentaire

Les tournées organisées chaque mercredi à compter d'octobre ont permis d'acheminer environ 2 000 documents dans toutes les médiathèques du réseau. Plus de 160 documents circulent hebdomadairement au plus près des lecteurs de tout le territoire.



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD), LIEU D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE DIFFUSION DE LA CULTURE

En 2023, le CRD a déployé l'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts visuels auprès de 2 271 élèves, dont plus de 80% issus de communes de l'agglomération. Le volume horaire d'enseignement est de 1 523 heures par semaine (1 146h pour la musique, 120h pour la danse, 46h pour le théâtre et 211h30 pour les arts plastiques). Toutes disciplines confondues, 2 596 cours ont été dispensés au conservatoire, un élève pouvant bénéficier d'un ou plusieurs cours. L'année a été marquée par les inondations de novembre 2023 qui ont eu un impact bâtimentaire et organisationnel fort. Le site d'Arques devenu inutilisable, les cours de musique et de danse ont été redéployés principalement à Saint-Omer et Wizernes.

En parallèle des enseignements artistiques qu'il propose, le CRD a poursuivi sa mission de diffusion culturelle en offrant à une grande diversité de publics une saison artistique complète sur tout le territoire de la CAPSO. Les 221 expositions et spectacles organisés ont accueilli 15 061 spectateurs. Ces événements ont présenté tout au long de l'année scolaire des projets de classe en musique, danse, théâtre ou arts visuels ainsi que des « cartes blanches » permettant aux enseignants du CRD de faire partager leur expérience d'artiste professionnel.

Le service de documentation a poursuivi sa mission d'enrichissement et de conservation des ressources documentaires réparties sur 3 sites et destinées principalement au travail des élèves et des enseignants. En 2023, 7 905 documents sont enregistrés.

« Psychédélique », un partage exceptionnel entre les élèves du CRD et le musicien William Sheller

En mai 2023, les élèves, ensembles et chœurs du CRD ont interprété sous la direction du coordinateur des pratiques collectives un album de Pink Floyd et une messe de William Sheller Lux aeterna – The Mass, pour la première fois jouée en public, en sa présence, à la chapelle des Jésuites.



2 271

élèves
(2227 en 2022)

1 558 heures
d'enseignement
par semaine



111

assistants et professeurs
d'enseignement
artistique et intervenants
et

20 personnes
affectées dans des
fonctions
administratives et
techniques



1 408

cours dispensés en
musique, **515** en danse,
139 en théâtre et **534**
en arts visuels



221

auditions, expositions,
concerts, masterclass,
ateliers programmés
dans 13 communes
du territoire



7 905

documents enregistrés
(partitions et
ouvrages)

456

documents empruntés



190

manifestations
(177 en 2022)

et

21 650 entrées
(17124 en 2022)



63

films projetés à
l'Area

9 474

entrées cinéma
(dont 3 140 scolaires)



18

spectacles

pour 38
représentations
ayant accueilli
5 081 spectateurs
(dont 2 216
scolaires)



200

rencontres sur tout le
territoire dans le cadre
du CLEA



57

classes ont bénéficié
du service commun de
transport dans le cadre
de l'appel à projet EAC



560

projets réalisés dans le
cadre de l'appel à projet
EAC soit 3 102 heures

L'ESPACE CULTUREL AREA À AIRE-SUR-LA-LYS, UNE PROGRAMMATION DE CINÉMA ET DE SPECTACLE VIVANT ACCESSIBLE À TOUS

De fin août 2022 à fin juillet 2023, l'Area a accueilli ou participé à 190 manifestations et comptabilise 21 650 entrées (17 124 en 2021/2022). La saison culturelle mise en œuvre par l'Office Culturel d'Aire-sur-la-Lys a accueilli 5 081 spectateurs sur 18 spectacles (3 959 en 2021/2022). La programmation de cinéma montre également une hausse de fréquentation avec 9 474 entrées comptabilisées sur 108 séances (8 562 en 2021/2022). Les quatre séances de cinéma de plein air estivales organisées durant l'été 2023 à Bayenghem-lez-Eperlecques, Reclinghem, Clairmarais et Bellinghem ont rassemblé 687 spectateurs.

La reprise de l'activité spectacle vivant à l'Area en régie communautaire par la CAPSO au 1er septembre 2023, tout en s'appuyant sur la présence active des membres de l'Office Culturel d'Aire-sur-la-Lys, marque un tournant dans l'activité de l'établissement. L'ensemble de la programmation du lieu est désormais porté par la CAPSO pour une meilleure communication et lisibilité pour le public.

VERS LE « 100% EAC »

En 2023, 7 artistes et collectifs d'artistes ont participé à la 8e édition du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) de la CAPSO sur le thème "Ouvrez les yeux". Ils ont déployé 75 actions artistiques auprès de 41 structures partenaires dans 17 communes du territoire.

Dans le cadre de l'appel à projet EAC annuel 2022-2023, 325 classes sur 526 ont bénéficié d'au moins une action d'éducation artistique et culturelle. Cela représente plus de 6 500 élèves, soit environ 60 % des élèves scolarisés sur le territoire. Dans ce cadre, la BAPSO a accueilli 699 élèves de 37 classes de CE1 et CM2 issus des écoles de l'agglomération, pour des projets autour de la thématique de « l'invitation au voyage ».

103 classes ont bénéficié d'un projet en musique, arts plastiques ou danse mené par un enseignant du CRD. Le conservatoire participe également à l'éveil artistique des plus petits. En 2023, 7 intervenants ont mené 29 projets au sein des 7 multi-accueil et des 7 RPE du territoire. Les interventions auprès des personnes en difficultés et situation de handicap représentent quant à elles 614 heures et 10 projets déployés notamment au CATT, au centre pénitentiaire de Longuenesse et dans les SESSAD.



Un CLEA de nouvelle génération

Le 24 mai 2023, un CLEA de nouvelle génération a été officiellement signé en présence de représentants de la DRAC, du rectorat de l'académie de Lille et du Département du Pas-de-Calais. Il permettra de déployer des résidences artistiques auprès de communautés spécifiques, notamment les professionnels de la petite enfance et les acteurs jeunesse et d'accueillir un ou une journaliste pour des actions d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression.

L'ACTION CULTURELLE DE PROXIMITÉ : UNE PRIORITÉ

Afin que chaque habitant accède régulièrement sur son bassin de vie à une offre artistique de qualité et diversifiée, le pôle culture développe chaque année une programmation culturelle décentralisée en partenariat avec les acteurs culturels (La Barcarolle, musée Sandelin, Pays d'art et d'histoire...). Cette dynamique est relayée par les associations du territoire dont 13 ont bénéficié d'un soutien financier de la CAPSO au titre de la nouvelle politique de soutien votée en 2023, pour un montant de subvention de 140 000 euros.

945 événements ont ainsi été programmés en 2023 dans 45 communes du territoire, dont 112 par le CRD, 165 à la BAPSO, 71 dans le réseau des bibliothèques, précieux support pour la diffusion artistique en milieu rural, et 91 événements à Enerlya devenu un élément fort du maillage du territoire, en capacité de structurer une offre culturelle de proximité.



71%
des élèves en REP/
REP+ ont bénéficié de
l'appel à projets EAC



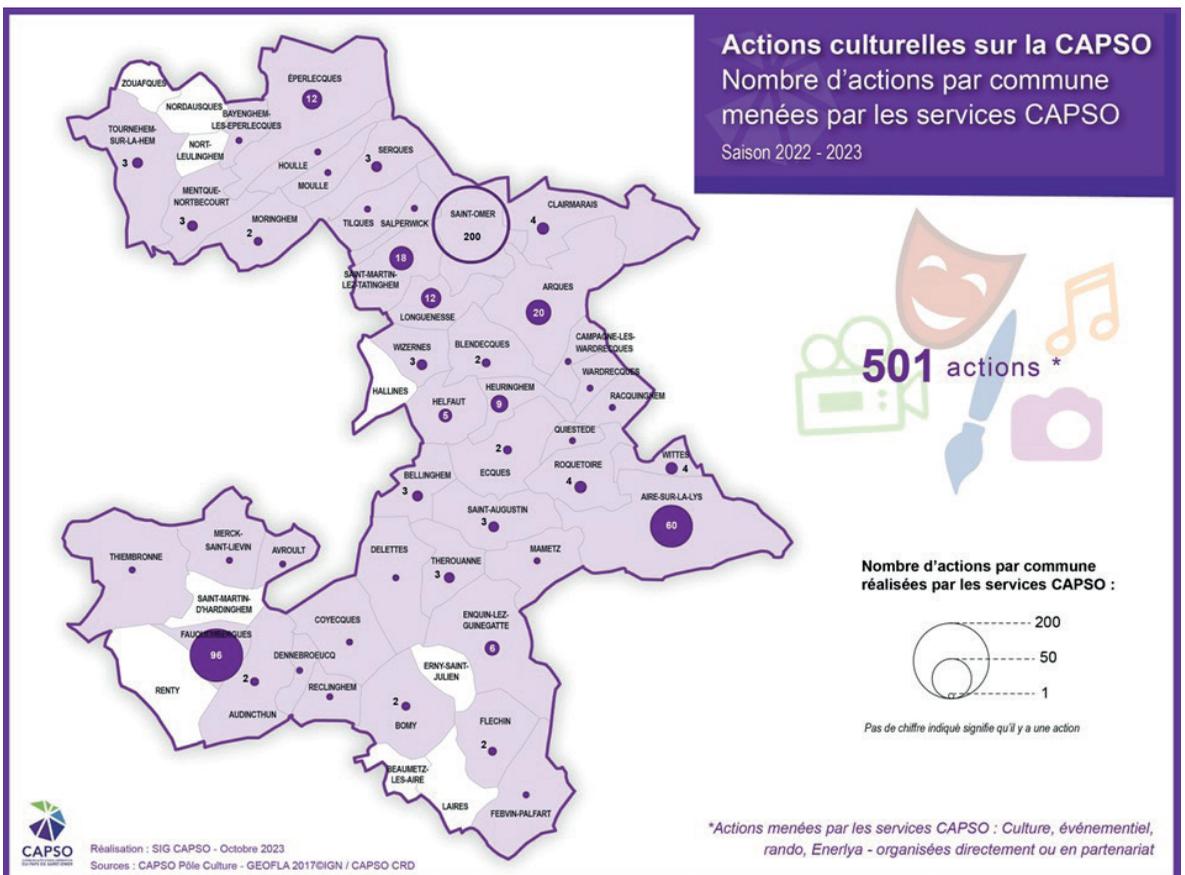
4 100
personnes touchées
par les actions
éducatives du CRD,
représentants
8 150 heures



13
associations ont
bénéficié d'un soutien
financier de la CAPSO
pour un total de
subvention de
140 000 €



945
événements
programmés en 2023
dans 45 communes
du territoire



Réalisation : SIG CAPSO - Octobre 2023
Sources : CAPSO Pôle Culture - GEOFLA 2017@IGN / CAPSO CRD

Le brass band de Noël

Le 16 décembre 2023, 250 musiciennes et musiciens talentueux et passionnés, venus de tous les Hauts de France, de Normandie, de la région parisienne et de Belgique se sont rassemblés au pied de la grande roue sur le marché de Noël de Saint-Omer pour offrir aux petits et aux grands un moment exceptionnel, sous la direction artistique d'Éric Brisse.



➔ PERSPECTIVES 2024

- Mener une politique culturelle plus rayonnante, accessible à tous les publics et tous les territoires de la CAPSO :
 - o organisation du salon Ruralivres jeunesse à Fauquembergues en partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux du Nord-Pas-de-Calais
 - o déploiement de la micro-folie au sein de la BAPSO
 - o mise en œuvre du plan d'action du label 100% EAC
 - o lancement des résidences-mission du CLEA 2^e génération intégrant une résidence mission d'éducation aux médias
 - o création d'une filière S2TMD musiques actuelles au Lycée Ribot
- Conforter l'attractivité des équipements structurants de la CAPSO et leur rayonnement sur le territoire et au-delà :
 - o finalisation du PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social) de la BAPSO
 - o lancement du recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la BAPSO conformément aux axes du CTL
 - o rédaction du projet d'établissement du CRD
 - o aménagement de studios de danse dans une cellule commerciale d'Eurocap à Longuenesse
 - o création d'une salle de pratiques collectives à l'ancienne école Michelet de Saint-Omer
 - o création d'un pôle musiques actuelles au château Porion à Arques dans le cadre du schéma CRD 2030
 - o désignation d'une AMO programmatrice et lancement d'une procédure de concours d'architecte pour la création d'un nouveau site d'enseignement du CRD à la ZAC du centre-ville d'Arques dans le cadre du schéma CRD 2030
 - o lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'auditorium Saint-Jean dans le cadre du schéma CRD 2030
 - o réfection des façades de l'espace culturel Area



DES PRATIQUES SPORTIVES POUR TOUS

La CAPSO exerce la compétence création, gestion et entretien des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire. A ce titre, elle assure en gestion directe le suivi de 10 équipements sportifs communautaires et 2 en gestion déléguée.

Les critères de la politique sportive communautaire ont été actualisés en mars 2023 axant l'intervention communautaire sur les clubs sportifs qui proposent un projet sportif territorialisé. La politique sportive se décline désormais en 4 axes :

- le soutien aux clubs à rayonnement national ou international destiné aux clubs qui sont au plus haut niveau sportif avec un projet sportif rayonnant à l'échelle communautaire.,
- le soutien aux clubs à rayonnement territorial, destiné aux clubs qui proposent un projet sportif pour tous les publics,
- le soutien aux clubs à rayonnement rural, destiné aux clubs des communes de moins de 2 000 habitants avec un projet sportif diversifié,
- le soutien pour l'organisation des manifestations sportives.

La CAPSO intervient également en faveur de l'apprentissage des élèves primaires du territoire par le biais de :

- l'apprentissage de la natation scolaire, la collectivité prend en charge l'intégralité des entrées piscines de tous les élèves de la CAPSO sur les 4 piscines (Scénéo, Arques, Aqualys et Aa piscine).
- le Savoir Rouler à Vélo, qui se décline par 10h d'apprentissage (4 séances de 2h30) avec une partie théorique (code de la route) et une partie pratique encadrée par des clubs sportifs.

La piscine d'Arques, équipement communautaire géré en régie directe, propose au public des activités d'aquagym, aquabike, des leçons de natation et des séances d'école de natation. Près de 15 000 personnes ont été accueillies en 2023 auxquelles s'ajoutent les 4 clubs sportifs qui viennent gratuitement tout au long de l'année et une vingtaine d'écoles, un collège, l'Ulco et les divers établissements de santé.

Par ailleurs, dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024, la CAPSO a obtenu le label « terre de jeux 2024 ». Notre collectivité, en lien avec le mouvement sportif et l'éducation a organisé plusieurs actions à destination des scolaires du primaire à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique. Par ailleurs, notre collectivité a acheté 50 places pour les phases finales de hand-ball qui seront offertes aux 4 centres sociaux du territoire.

Les manifestations sportives soutenues par la CAPSO en 2023 :

- Soutien au championnat de France de 5 km de course à pied
- Accueil du Trophée de France des Jeunes Cyclistes,
- Soutien au Championnat d'Europe par équipes mixtes de badminton
- Mise en œuvre des actions dans le cadre du « label terre de jeux 2024 », semaine olympique et paralympique,
- Organisation de la fête du sport (5000 personnes sur 2 jours)



➔ PERSPECTIVES 2024

- Accueil d'une étape des 4 jours de Dunkerque
- Soutien pour le Championnat de France aérobic
- Soutien pour la Finale championnat France league of legends (e-sport)
- Continuité du Savoir Rouler à Vélo à destination des scolaires du primaire
- Organisation de la fête du Sport
- Mise en place d'actions inclusives dans le cadre de la Semaine Olympique et paralympique en partenariat avec l'éducation nationale et IME





06.

**LA CAPSO ENGAGÉE
DANS LES TRANSITIONS**



UNE ANNÉE STRUCTURANTE POUR NOTRE TRANSITION NUMÉRIQUE



Migration de la téléphonie de bureau et du data center vers une **nouvelle infrastructure cloud**



Remplacement **des cœurs de réseau** permettant de pérenniser la mise en réseau de 60 sites distants



Poursuite du déploiement de notre réseau de **vidéo protection intercommunale**

La transition digitale se poursuit

En 2023, notre parcours vers la transition numérique s'est intensifié, façonnant une année marquante avec des développements significatifs à plusieurs niveaux.

Modernisation de l'infrastructure et sécurité

La CAPSO a entrepris une modernisation profonde de son infrastructure réseau ainsi que de les organes de sécurité de son système d'information. Cette démarche visait à renforcer notre résilience face aux menaces croissantes et à garantir un environnement numérique robuste et sécurisé pour nos opérations.

Finalisation de la stratégie numérique

La rédaction de notre stratégie numérique est achevée et elle est désormais prête à être partagée avec l'ensemble des communes du territoire. Cette stratégie adopte une approche de mutualisation, offrant aux communes les ressources nécessaires pour diversifier leurs usages numériques. Elle établit également des priorités claires jusqu'à l'horizon 2026, guidant ainsi nos efforts dans le domaine numérique.

Avancées projet par projet

- Le renouvellement de notre pare feu a permis une mise à jour cruciale de notre politique de sécurité, augmentant ainsi nos capacités de traitement des informations et réduisant les vulnérabilités.
- La migration de notre téléphonie vers le "Cloud" d'Orange a apporté une flexibilité accrue et une meilleure performance pour nos communications, tout en intégrant une refonte des liens internet pour une sécurité améliorée.
- Le transfert de notre data center vers un nouvel hébergement "Cloud" a augmenté notre agilité opérationnelle, offrant une capacité de calcul à la demande et réduisant la complexité.
- Le remplacement des cœurs de réseau vieillissants a renforcé notre sécurité et amélioré les capacités de notre infrastructure, soutenant nos projets connexes tels que la vidéo protection intercommunale et la mutualisation des services.

- Un audit sur la qualité du service rendu à l'utilisateur nous a permis d'entamer les travaux sur cette thématique avec pour premier objectif la digitalisation du courrier. S'en suivra la mise en service d'une plateforme dédiée à la relation usagers.

Optimisation des coûts et nouveaux marchés

D'importantes économies ont été réalisées grâce à un nouveau marché de téléphonie mobile, résultant d'une adhésion aux marchés du RESAH. De plus, des travaux ont été entrepris pour finaliser notre boucle de fibre privée, renforçant ainsi notre infrastructure numérique à moindre coût.

Support et accompagnement

Notre service commun numérique a joué un rôle crucial dans l'accompagnement des communes, notamment en fournissant un soutien de qualité lors d'une cyberattaque survenue en juin 2023. Des efforts similaires ont été déployés pour soutenir d'autres communes dans l'optimisation de leurs usages numériques.

Renforcement des capacités internes

La CAPSO a également investi dans le renforcement de ses capacités internes, notamment à travers la refonte de l'équipe étude et logiciels. Cette restructuration vise à mieux répondre aux défis de notre feuille de route numérique, avec des projets tels que la gestion électronique du courrier et la gestion de la relation usagers. Des recrutements sont également en cours afin de renforcer les équipes dans cette perspective d'évolution.

Sensibilisation et formation

Nous avons lancé la plateforme Kamae pour sensibiliser nos agents et nos adhérents au service commun numérique à la cybersécurité, une initiative bien accueillie avec déjà plus de 2500 contenus visionnés. De plus, nous avons renforcé notre politique d'accompagnement au changement en proposant un soutien direct de notre référent transition numérique aux agents pour le déploiement d'outils collaboratifs tels qu'Office 365.

Développement d'applications et services

Le Service d'Information Géographique (SIG) a joué un rôle central dans le déploiement de plusieurs applications permettant une gestion plus efficace des données. Ces applications ont été conçues pour répondre aux besoins spécifiques des services de la CAPSO, facilitant ainsi la diffusion d'informations actualisées au grand public.

En conclusion, l'année 2023 a été une étape cruciale dans notre parcours vers la transformation numérique, avec des progrès significatifs dans plusieurs domaines clés. Ces réalisations posent les bases d'une infrastructure solide et d'une utilisation efficace des technologies numériques pour répondre aux besoins de notre collectivité et de nos citoyens.



15

communes adhérentes au service de mutualisation



2 500

contenus visionnés dans notre application de sensibilisation à la cybersécurité : KAMAe



Près de **3000** tickets gérés par notre service support (2000 en 2022)



PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 verra émerger un certain nombre de projets structurant dans notre transition numérique :

- Le démarrage des travaux sur le domaine de la relation usagers
- La mise en service de la digitalisation du courrier
- La refonte de notre système de vidéo protection suite au lancement d'un nouveau marché attribué à la société Axione en janvier 2024
- La poursuite de l'amélioration de notre sécurité, en doublant nos accès et infrastructures pour une meilleure résilience aux pannes
- La poursuite du déploiement de notre offre de mutualisation auprès des communes avec l'intégration de packs « écoles numériques » en lien avec l'inspection académique et les enseignants



Plus de **200**
circuits
de transport scolaire



6000
élèves
transportés / jour



1 357
déplacements dans le cadre
du service commun



590 307
voyages
pour le service de transport
en commun
Mouvéo
(+14%)
(519 248 en 2022)



19 122
voyages pour le service
transport à la demande
(+50%)
(17 460 en 2022)

UNE OFFRE DE MOBILITE DIVERSIFIEE ET COMPLETE

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la CAPSO œuvre au quotidien pour le déploiement d'offres de mobilité sur l'ensemble du territoire (bus, vélo, covoiturage...).

L'offre de mobilité en 2023

La CAPSO, organise les transports scolaires pour les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire. Cela représente plus de 200 circuits pour un total d'environ 6 000 élèves transportés quotidiennement à raison d'un aller et d'un retour gratuit par jour. Les transports scolaires représentent un coût de 3 M€ par an soit environ 508€ par élève.

La CAPSO soutient également les initiatives communales en apportant une contribution financière aux 12 circuits organisés par les communes pour un coût de 96 000€.

Au travers du service commun mis en place en 2017, la CAPSO organise les transports des écoles primaires et maternelles en temps scolaire pour 40 communes et 9 RPI/RPC vers les piscines, la BAPSO, Enerlya et le CRD. En 2023, 1 357 déplacements ont été mis en place soit une hausse de 30% par rapport à 2022 pour un coût total de 142 000€ avec une participation financière de 50% de la CAPSO.

La CAPSO a déployé un service de transport en commun urbain et non urbain comprenant 7 lignes de bus avec une amplitude horaire de 6h30 à 20h30. En 2023, ces lignes ont enregistré une fréquentation de 590 307 voyages soit une hausse de 14% par rapport à 2022.

La CAPSO a également déployé pour les secteurs ruraux un service de Transport A la Demande (TAD) permettant aux usagers de se rendre dans le cœur urbain facilement. Ce service a enregistré une fréquentation de 19 122 voyages soit une fréquentation en hausse de 10% par rapport à 2022.

Soucieuse de mettre en place des services innovants pour la mobilité durable, la CAPSO a continué à investir dans le service de location vélo longue durée MOUVELO. En 2023, 30 000€ ont été dépensés pour diversifier et monter en charge ce service. Ce dernier a enregistré 14 897 jours de location, soit une augmentation de 6% par rapport à 2022. Ainsi en 2023, ce sont près de

100 vélos mis à disposition des habitants du territoire (vélos à assistance électrique, triporteur électrique, vélos pliants...)

La mobilité en milieu rural étant un enjeu fort du territoire, la CAPSO a fait le choix de déployer un service d'autopartage. Un véhicule électrique situé à Fauquembergues est donc proposé à la location 24h/24 et 7j/7. En 2023, 496 réservations ont été effectuées pour un total de 30 107 km réalisés en voiture électrique soit une augmentation de 23% par rapport à 2022.



14 897 jours
de location
Mouvélo (+6 %)

Les services à l'utilisateur

Afin d'accompagner les usagers dans leurs besoins de déplacement, un espace dédié à toutes les questions relatives aux offres de mobilité a été mis en place en novembre 2019 : le comptoir de la mobilité situé à la Station à Saint-Omer. Cet espace a reçu en 2023 1 726 usagers pour divers renseignements et un accompagnement à la mobilité. A proximité de cet espace, la CAPSO a mis en place en partenariat avec la SNCF des guichets de vente mutualisés proposant à l'utilisateur une amplitude horaire de vente plus importante. L'information est également présente de manière numérique avec la mise en place d'un site unique rassemblant l'ensemble des offres de mobilité du territoire.

Ce site <https://mouveo.ca-pso.fr> a totalisé en 2023 57 000 connexions. L'utilisateur a également la possibilité sur ce site d'accéder à la boutique en ligne mise en place pour faciliter les démarches d'achat (demandes de carte de transport ou achat de titres). Ce canal de vente a totalisé en 2023, 2 859 ventes.

Les principales actions de 2023

En 2023, la CAPSO a continué à soutenir les communes du territoire par le biais de trois dispositifs :

- Le service commun de transport occasionnel à destination des écoles de la CAPSO, avec une prise en charge de 50% du coût par la CAPSO,
- La délégation d'organisation du transport scolaire à destination des communes qui mettent en place un transport scolaire des primaires, avec une prise en charge de 40% du coût par la CAPSO,
- La mise en place d'une convention de partenariat avec les communes pour le déploiement d'abribus sur la CAPSO avec une contribution de 50% du coût d'aménagement.

La CAPSO a souhaité adapter son offre de transport en commun afin de répondre davantage aux besoins de déplacement domicile – travail. Ainsi, d'importants échanges ont été engagés avec les entreprises des zones d'activité du Lobel et de la PMAa, et ont permis l'adaptation de la ligne 6.

La CAPSO s'est également engagée dans la promotion et la valorisation de la mobilité cyclable sur le territoire. Ainsi, le plan « vélo 1 » (2021-2023) a été finalisé et a par exemple contribué en 2023 à la mise en œuvre du Savoir à Rouler à Vélo (SRAV) auprès de plusieurs écoles primaires du territoire.

Le conseil communautaire a également validé en septembre 2023 le schéma cyclable d'agglomération, en prévision de futurs aménagements structurants à réaliser sur les 6 prochaines années (2024/2025 : Rond-point des Bruyères, Longuenesse - CHRSO, Route de Clairmarais ; 2026/2028 : Longuenesse - EV5 - Arques, Longuenesse - Hallines; 2028/2030 : Blendecques - Théroouanne, Théroouanne - Aire-sur-la-Lys). En parallèle, des démarches actives sont engagées pour la recherche de financement, notamment par le biais du programme « Territoires cyclables » ou du fonds de mobilité active.



PERSPECTIVES 2024

- Pour 2024, la CAPSO a engagé le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre qui marque de début d'une première phase de travaux identifiée dans le schéma cyclable, notamment entre le rondpoint des bruyères (Longuenesse/Saint-Omer) et de Centre Hospitalier de la Région de Saint Omer.
- Le plan « vélo 1 » étant achevé, l'année 2024 sera consacrée au bilan de ce dernier mais également à l'élaboration d'un plan « vélo 2 » (2024-2026) en collaboration avec les communes, partenaires et les associations du territoire. Les actions prévues dans le plan vélo initial se poursuivront et notamment par le maintien du SRAV auprès des écoles primaires du territoire.
- Le conseil communautaire a validé la mise en œuvre de stations de mobilité réparties sur le territoire (Fauquembergues, Théroouanne, Aire-sur-la-Lys, Eperlecques, Saint-Omer). Ces espaces dédiés aux services de mobilité (vélos en libre-service, garage à vélo, ligne de covoiturage, autopartage, Transport à la demande et ligne non urbaine) seront mis en service en 2024.



Label Territoire
Engagé Transition
Ecologique :
33,67%
du programme
d'action réalisé



12 communes
participantes au
programme sur la
qualité de l'air
5 classes
bénéficiaires de
l'intervention
« L'air et moi »



UN TERRITOIRE EN ACTION POUR ACCELERER ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

La réponse de la CAPSO face aux enjeux majeurs de notre société (lutte contre les changements climatiques, vulnérabilité des territoires, préservation de la biodiversité...) s'illustre via les actions et les dispositifs qu'elle conduit directement ou via les partenariats qu'elle noue.

Des documents cadres qui fixent la trajectoire écologique de la CAPSO

Arrivée à mi-parcours de son PCAET, la CAPSO a souhaité optimiser plusieurs démarches aux objectifs sensiblement similaires en matière climatique et énergétique. Celles-ci ont été réalisées en forte proximité avec les services et portaient à la fois sur l'évaluation du PCAET, l'actualisation de son bilan de gaz à effet de serre, renouvelable tous les trois ans, et sa labellisation Territoire Engagé – Transition Ecologique obtenue en novembre 2022. Cette dernière nécessite une visite annuelle qui a fait apparaître que la collectivité a réalisé 33,67% de son programme d'action.

La collectivité a également été amenée à réaliser son plan AIR basé en majeure partie sur le volet air du PCAET et sur sa politique mobilité. Le partenariat avec ATMO Hauts-de-France lui permet de conforter sa politique Air via une convention 2023-2025, identifiant les axes, études et actions de partenariat et d'accompagnement soit 21 jours ATMO dédiés sur les 3 ans.

Par ailleurs, le code de l'environnement impose la mise en place d'un dispositif réglementaire d'évaluation de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP). Afin d'accompagner les communes, la CAPSO leur a proposé de participer au dispositif "Aère toi" conduit durant la période 2021-2023.

Douze communes ont ainsi pu bénéficier de ce programme afin de les aider dans la réalisation de leurs évaluations et autodiagnostic.

La CAPSO et la CCPL ont mené en 2022-2023, une réflexion conjointe qui a abouti à la définition d'une stratégie pour réduire les déchets, améliorer le geste de tri pour mieux valoriser les matières qui peuvent être recyclées, adapter les moyens, les outils et l'organisation en maîtrisant les dépenses de collecte et de traitement. La réussite de cette mutation ne repose pas seulement sur l'évolution du service de gestion des déchets mais également sur l'engagement de chaque habitant du territoire à changer de comportement et faire évoluer ses pratiques et gestes du quotidien. Dans cette optique, une vaste phase de concertation étalée sur 6 mois a été conduite.

Cette concertation s'est également traduite par la mobilisation des habitants sur la feuille de route en matière de prévention et de gestion des déchets (ménagers et assimilés) – le PLPDMA, dont les travaux, débutés en 2023, vont s'achever avec l'établissement d'un programme d'actions. Par ailleurs une étude de faisabilité de tri à la source des biodéchets a été réalisée et a abouti à un scénario mêlant les solutions de gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel et de proximité) et une collecte séparée des biodéchets sur les communes éligibles (critères).

Cheminer vers un Territoire à Energie Positive d'ici 2050

Pour atteindre cet objectif ambitieux la collectivité doit jouer sur deux leviers : la diminution des consommations énergétiques et l'augmentation de la production d'énergie renouvelable et de récupération.

Les Conseillers en Energie Partagés (CEP) aident les communes et l'intercommunalité à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques grâce à une offre de services axée sur le conseil et un accompagnement de proximité. Les 34 communes adhérentes ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement des deux CEP, adapté en fonction de leurs besoins. Ces conseillers accompagnent également les projets de l'intercommunalité (3 rénovations BBC, 2 projets de maîtrise de l'énergie, accompagnement du contrat de performance énergétique et préconisations énergétiques). Le suivi des consommations (logiciel Vertuoz) sera également conforté avec l'arrivée d'un économiste de flux effective depuis décembre 2023 et qui travaille en étroite collaboration avec le service Patrimoine. La portée de l'action sur le patrimoine bâti de la CAPSO en sera renforcée notamment grâce à la mobilisation du programme ACTEE.

La CAPSO déploie également des actions structurantes qui favorisent le développement des énergies renouvelables et de récupération sur son territoire :

- L'élaboration d'un schéma directeur des réseaux de chaleur a conduit l'agglomération à se doter de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid ». Trois zones propices au développement de réseaux de chaleur ont été identifiées et donneront naissance à 3 réseaux de chaleur à court, moyen et long terme.
- La mobilisation d'un dispositif de l'ADEME, le Contrat d'Objectif Territorial ENR, conclu pour une durée de trois ans, est arrivé à échéance. Ainsi, ce COT ENR représente près de 1765 MWh/an de production additionnelle depuis 2020. C'est pourquoi, la collectivité souhaite se positionner sur un deuxième COT désormais désigné Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRT) afin d'ouvrir l'accès des aides de l'ADEME aux porteurs de projets de petite et moyenne envergure exclus du Fonds Chaleur en raison des seuils de production.



Concertation autour de la stratégie « déchets » :

- plus de **1000** personnes mobilisées,
- 1** questionnaire en ligne,
- 3** ateliers de concertation,
- 22** rencontres sur l'espace public,
- 1** Forum de restitution avec les habitants,
- 3** rencontres avec le comité de concertation (citoyens, acteurs de la société civile, élus, techniciens) et
- 1** temps de restitution avec élus animé par le comité de concertation.



- 1** comité stratégique énergie



- 34** communes accompagnées par les CEP :
- 1** pré-étude ENR,
- 7** projets ENR,
- 3** rénovations BBC,
- 1** audit éclairage public,
- 13** audits de bâtiments,
- 7** travaux éclairage publics,
- 12** travaux de maîtrise de l'énergie et **1** bilan sur 3 ans



5

projets d'auto-consommation collective multi partenaires à l'étude



Mise en place d'actions concrètes pour concourir au **PAT de niveau 2**



112 interventions

33 établissements (écoles, collèges, lycées), soit 29,2 % des établissements CAPSO

62 classes sensibilisées

4096 élèves ont suivi une animation

13 ateliers sur les pratiques "zéro déchets"

- L'agglomération soutient également le développement des énergies solaires photovoltaïques. A cet effet un travail spécifique est conduit autour de 5 zones d'activités pour faciliter la mise en place de projets solaires en autoconsommation collective multi acteurs dont l'émergence est aujourd'hui facilitée grâce aux dernières évolutions réglementaires.

Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous

Depuis l'engagement de la CAPSO en 2020 dans un Programme Alimentaire Territorial (PAT), l'alimentation fait figure d'enjeu majeur pour le territoire ce qui a conduit la collectivité à se doter de la compétence alimentation en 2023, réaffirmant par la même son rôle de coordinatrice territoriale. Aujourd'hui reconnue « PAT de niveau 1 » par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, elle concoure à l'obtention du niveau 2 par la mise en place d'actions concrètes identifiées à partir du diagnostic territorial. Celui-ci a permis de mettre en exergue de nombreuses problématiques notamment autour de la restauration hors domicile qui a fait l'objet d'une étude spécifique. Cette dernière a permis de mettre en avant le besoin d'un outil de transformation facilitant l'interface entre les producteurs et la Restauration Hors Domicile (RHD). Pour pouvoir aller plus loin la CAPSO a décidé de candidater à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de la Banque des Territoires dont les lauréats seront connus en 2024.

Favoriser les changements de pratiques

La collectivité accompagne le citoyen dans ses changements de pratiques. Pour cela elle s'appuie sur une équipe de 2 animateurs qui interviennent auprès de tous les publics. La CAPSO a reconduit ses actions habituelles en faveur de la réduction des déchets et l'amélioration du tri et plus spécifiquement le tri à la source des biodéchets. A cela s'ajoute la tenue de stands, des ciné débats, des samedis de l'environnement une fois par mois à Enerlya,... et bien évidemment la reconduction de l'opération « Plantons le décor » en partenariat avec le PNRCMO et la mise en place de 3 stages pratiques.

De plus, 2 actions spécifiques liées à la qualité de l'air ont pu être menées : une intervention en classe de l'association « L'air et moi » dans le but de sensibiliser les publics scolaires à la pollution de l'air et la tenue d'un stand ATMO lors de la fête de la santé. Cet événement a également été propice à une intervention autour de l'équilibre alimentaire et de la mobilité douce.

Préserver et valoriser la réserve de biosphère

La réserve de biosphère, et plus particulièrement le marais audomarois, fait l'objet d'une attention particulier en matière de lutte contre les espèces invasives. Au rat musqué présent depuis les années 50, s'ajoutent actuellement certaines espèces floristiques problématiques telles la jussie rampante et le myriophylle du Brésil. En ce sens, une brigade de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes surveillance, détecte et intervient sur ces espèces. La brigade est notamment spécialisée sur la destruction du rat musqué, et vient en appui technique aux partenaires (PNRCMO, EDEN62) pour les chantiers de prospection et de gestion des 2 espèces végétales précitées. À la suite des inondations, elle a également apporté son appui dans les actions de ramassage des déchets ou polluants dans le marais.

La préservation du marais s'opère également via la police du marais, composée de 2 gardes champêtres qui veillent à faire respecter les droits et devoirs des acteurs et habitants du marais, par des actions d'information et de sensibilisation, mais aussi des actions répressives si nécessaire.



Lutte contre les espèces invasives

2 728

rats musqués piégés
(2760 en 2022)



89

actions de la police du marais
(222 en 2022)



PERSPECTIVES 2024

- Renforcer les actions en faveur de la qualité de l'air :
 - o Mettre en place un « réseau de sentinelles » autour de la qualité de l'air
 - o Poursuivre le programme « L'air et moi »
- Mettre en œuvre les actions du PLPDMA
- Poursuivre l'accompagnement des communes autour de différentes thématiques ; l'air, l'alimentation, l'énergie
- Accompagner les porteurs de projet autour de la maîtrise de l'énergie et du développement des ENR&R
- Lancer le nouveau contrat de chaleur renouvelable territoriale
- Déployer les réseaux de chaleur
- Mettre en place les boucles d'autoconsommation collective pour le solaire
- Accentuer l'action de la collectivité sur son patrimoine via l'économe de flux
- Déployer un programme d'animations autour de l'alimentation et la qualité de l'air en plus des actions habituelles sur l'écocitoyenneté.
- Décliner le programme d'action du PAT et mettre en place un plan de communication spécifique
- Renforcer les actions de formation à destination des partenaires autour du piégeage



Les papiers et cartons se trient et se recyclent

EN ROUTE
POUR RECYCLER NOS PAPIERS ET CARTONS

C'est bon pour nous!



Presse - Magazines - Prospectus



Catalogues - Annuaires - Livres et cahiers



Papiers de bureau - Courriers et lettres (non confidentiels)

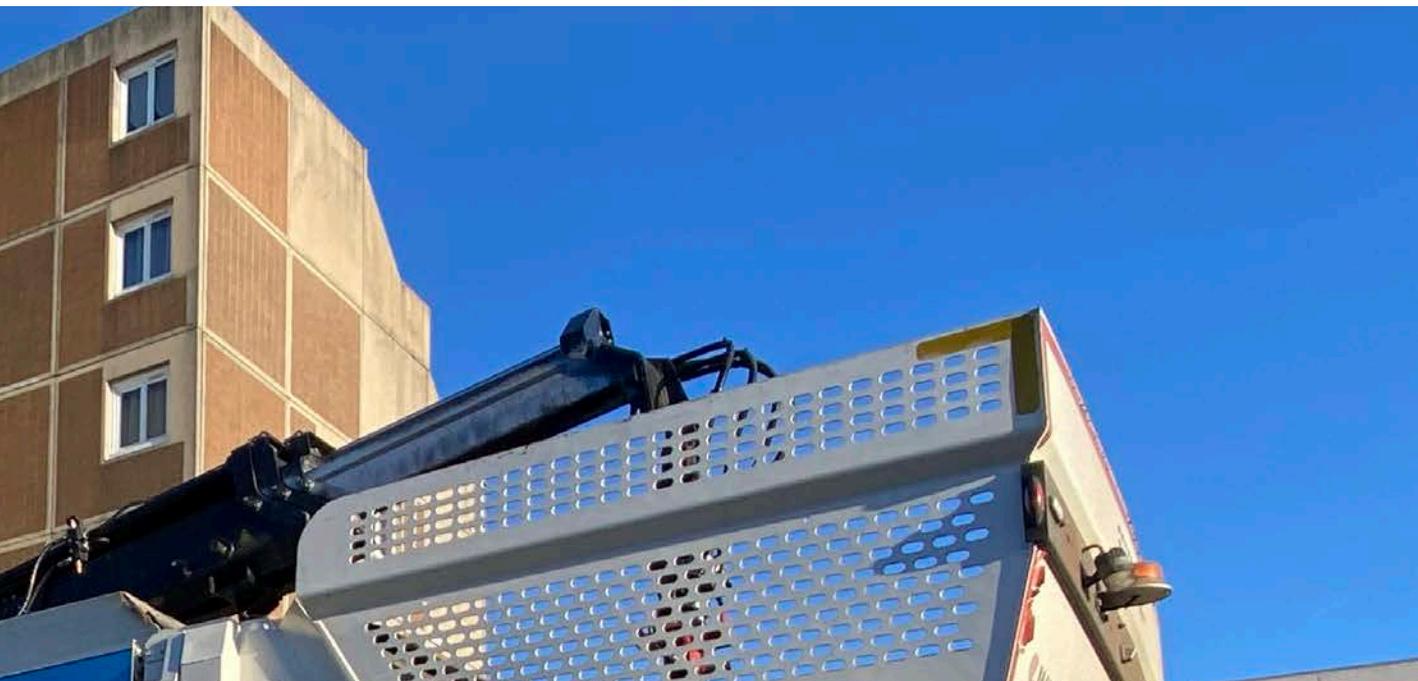


Emballages cartons (hors briques alimentaires)



Cartons





07.

**LES SERVICES
DU QUOTIDIEN**





970 km
de réseaux d'eau



Production totale
annuelle d'eau
4 658 748 m³

Volumes
mis en distribution :
5 397 027 m³

Volumes facturés aux
abonnés :
4 375 444 m³



43 375
abonnés

LA MAÎTRISE DU CYCLE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT, UN SERVICE DU QUOTIDIEN ET UNE PLANIFICATION DANS LA DUREE

EAU POTABLE

L'objectif du service eau potable est de veiller à la qualité de service en matière de production et de distribution d'eau potable et d'investir de manière à améliorer le taux de renouvellement du patrimoine sur son territoire.

Il est géré sur 21 communes en délégation de service public (DSP). La régie assure la production et la distribution pour 19 communes.

Deux syndicats (le Siden-Sian et le SIDEALF) gèrent cette compétence sur 16 communes. Une charte de partenariat a été signée avec chacune de ces 2 structures afin de renforcer la coopération et envisager à terme une uniformisation des pratiques et des tarifs de l'eau potable.

En 2023, la dernière phase de travaux d'interconnexion a été réalisée pour sécuriser l'alimentation en eau de son territoire, entre Blendecques et Arques.. L'ensemble des réservoirs de la CAPSO a fait l'objet d'un état des lieux et de diagnostics structurels dans l'optique d'établir un programme de réhabilitation.

La Régie a lancé une opération pour le renouvellement des équipements de télégestion sur l'ensemble des ouvrages de production et de distribution. Il permettra d'optimiser le fonctionnement des installations et ainsi mieux maîtriser la ressource en eau.



15

réservoirs d'eau
et 9 champs captants



Prix de l'eau

(pour une consommation
de 120 m³/an)

Communes dont les
ouvrages sont exploités
en délégation de service
public
en secteur urbain

1,81 €/m³ HT

1,94 €/m³ HT

secteur Aire

1,69 €/m³ HT

Communes dont les
ouvrages sont exploités
en régie :

1,92 €/m³ HT



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du renouvellement des équipements de télégestion sur l'ensemble des ouvrages de production et de distribution de la Régie eau
- Mise en œuvre de la procédure de demande d'autorisation de prélèvement d'eau aux forages de Tournehem
- Mise en place d'une plateforme internet permettant aux abonnés du service de payer en ligne leurs factures d'eau potable de la Régie
- Poursuite du programme de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable sur le territoire de la CAPSO
- Mise en œuvre du CARE (Contrat d'Action pour la Ressource en Eau) pour le champ captant nord audomarois par la réalisation de la mise à jour du Diagnostic territorial Multi Pression
- Lancement du choix du mode de gestion pour le renouvellement des DSP

ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif

L'objectif du service est d'assurer aux habitants du territoire une collecte et un traitement efficaces des eaux usées, permettant de concilier les aspects économiques, techniques, mais aussi réglementaires.

Principales actions 2023 :

- démarrage du nouveau contrat de délégation de service public (DSP) d'Aire sur la Lys, Ecques et Quiestède le 1er janvier 2023 avec la société SUEZ;
- réalisation d'une aire de dépotage de chlorure ferrique à la STEP de Wizernes ;





+ de **33 000**
abonnés



Près de **480 km**
de réseau



+ de **5 millions**
de m³ d'eau traités
par 9 stations
d'épuration

- renouvellement du pont clarificateur sur la STEP de Saint-Omer ;
- Réhabilitation des aires à boues sur les STEP de Saint-Omer et Arques ;
- finalisation du diagnostic amont suite à la campagne de 2018 pour la Recherche des Substances Dangereuses dans les Eaux usées ;
- réalisation de 6 campagnes pour la Recherche des Substances Dangereuses dans les Eaux usées sur les STEP de Saint-Omer, Arques et Aire-sur-la-Lys ;
- amélioration de l'autosurveillance des 15 déversoirs d'orage sur les unités techniques de Saint-Omer et Arques ;
- le cabinet Merlin a été retenu en tant que Maître d'œuvre pour la réalisation de la future station d'épuration avec méthanisation regroupant les stations de Saint-Omer, Arques et Clairmarais. Lancement des études AVP et missions complémentaires à partir de septembre 2023 ;
- poursuite de la réhabilitation des réseaux existants et de l'extension des réseaux notamment sur les communes de Arques, Bayenghem-lez-Eperlecques, Hallines, Longuenesse, Racquinghem, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Saint-Omer, Salperwick et Wardrecques ;
- poursuite des actions réglementaires induites par le schéma directeur d'assainissement visant notamment à réduire la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement.



➔ PERSPECTIVES 2024

- Choix du délégataire pour la gestion et l'exploitation du service assainissement ;
- Choix du tracé pour la déviation des eaux usées de Clairmarais (suppression de la STEP de Clairmarais prévue en 2025) ;
- Mise en place d'une nouvelle filière boue à la STEP de Wizernes (remplacement de la table d'égouttage, silo de stockage de chaux et du filtre presse) ;
- Réunion de présentation des 6 campagnes RSDE à l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau ;
- Changement du système de pompage sur la commune de Bayenghem les Eperlecques et Eperlecques (amélioration et augmentation du volume pompé – postes de refoulement des rues Meullemotte et Eglise) ;
- Poursuite des actions réglementaires induites par le schéma directeur d'assainissement visant notamment à réduire la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement avec par exemple le lancement de l'étude de débranchement des toitures des brasseries de Saint-Omer.



223
contrôles



30%
jugés
satisfaisants

L'assainissement non collectif

Les objectifs du service sont d'effectuer les missions obligatoires liées à l'assainissement non collectif : diagnostics dans le cadre des ventes immobilières, diagnostics des installations existantes, examen de la conception pour les installations neuves et réhabilitées, suivi de la mise en place des travaux d'assainissement. Le SPANC est un service chargé de conseiller et accompagner les usagers et les entreprises dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif. En 2023, le service assainissement non collectif a réalisé 223 contrôles des installations existantes, dont 191 liées à la vente. Sur l'ensemble de ces contrôles, environ 30% ont été jugés satisfaisants.

81 dossiers de demandes d'installation ont été instruits, dont 44 liés à des demandes de permis de construire.

47 chantiers ont été suivis et réceptionnés par le SPANC.

Actions 2023 :

- mise en place des pénalités dans le cadre des ventes immobilières : 476 usagers contactés (pour chaque usager : contrôle administratif, mise en place de la procédure, renseignement et visite sur place si besoin avant envoi de la pénalité financière)
- contrôles des installations existantes et suivis des travaux d'assainissement non collectif.
- campagne de contrôle diligentée par la commune de Mentque-Norbécourt suite à la constatation d'une pollution.



PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre la mise en place des pénalités dans le cadre de l'absence de réalisation des travaux obligatoires suite aux ventes immobilières.
- Reprise de la campagne de contrôles des installations existantes
- Réception des travaux et clôture des dossiers antérieurs non réceptionnés.

GEMAPI

La CAPSO assure la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), en régie, en transfert et/ou en délégation de maîtrise d'ouvrage avec les Syndicats (SMAGEAa, SYMSAGEL, SYMVAHEM, Institution Intercommunale des Wateringues, Syndicat de la Melde) :

Actions 2023 :

- concertation dans le cadre des ouvrages de lutte contre les inondations du PAPI de la Lys : avancée sur la maîtrise foncière pour 3 retenues collinaires
- poursuite des travaux du Plan de restauration écologique Lys Laquette et de la Melde
- démarrage du chantier de dragage du bras mort d'Arques en novembre 2023
- poursuite de l'étude hydraulique pour la définition des systèmes d'endiguement existants et échange avec les services de l'Etat
- crues exceptionnelles de novembre 2023 /janvier 2024: surveillance des digues et travaux d'urgence de confortement sur BM1, HM4

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des études sur les systèmes d'endiguement de la CAPSO : validation du modèle et lancement des études de danger
- Phase travaux pour les retenues collinaires du PAPI 3 de la Lys
- Fin du chantier de dragage du bras mort d'Arques fin février 2024
- Poursuite des travaux de confortement des digues sur Arques et Blendecques
- Etude pour la création d'un déversoir de la Basse Meldyck vers le canal
- Travaux de dragage : Lys intermuros, La petite Becque sur Quiestède et le contre-fossé de la Melde sur Racquinghem/Wardrecques le long de la cartonnerie Gondardennes
- Mise en oeuvre de travaux d'urgence dans le cadre de la lutte contre les inondations



42 401 T
collectés en 2023
(43 665 T en 2022)



23 624 T
d'ordures ménagères



4 032 T
de collecte
sélective valorisée,
dont 946 T d'emballages
ménagers,
1 398 T de papiers-cartons,
976 T de refus de tri,
696 T de plastique ECT
et 16 T de stock
(5 301 T en 2022)



7 018 T
de déchets verts
(6 326 T en 2022)



5 224 T
de verre
(5 349 T en 2022)

LA GESTION DES DECHETS ENTRE REACTIVITE, PROXIMITE ET OPTIMISATION

La CAPSO exerce la compétence en collecte des déchets ménagers. Le traitement est transféré au Syndicat Mixte Lys Audomarois pour la gestion des déchèteries, de la compostière et du centre de tri. Les ordures ménagères sont incinérées au Centre de valorisation énergétique Flamoval géré par le Syndicat Mixte Flandres Morinie. La collecte des déchets du pôle d'Aire-sur-La-lys, Arques et Théroutanne est gérée en régie, la collecte des déchets du pôle de Fauquembergues est gérée par le prestataire Astradec.

La collecte des déchets verts en porte à porte et apport volontaire (sur quelques communes selon leurs choix) est faite par le groupe Paprec (la Coved). Depuis le 1^{er} janvier 2023, la collectivité est passée aux extensions de Consignes de Tri et a uniformisé la collecte du verre uniquement en apport volontaire.

La régie

81 agents
21 bennes à Ordures Ménagères
2 camions grue ampliroll
1 camion évolupack à chargement par le dessus équipé d'une grue pour la collecte des papiers cartons
2 camions voies étroites
3 sites d'exploitation : Aire-Sur-La-Lys, Arques et Théroutanne

Les services

La collectivité assure la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, du verre en apport volontaire et en porte à porte, du papier-carton en apport volontaire, des encombrants. Les déchets verts sont collectés par un prestataire privé pour les communes qui ont souhaité avoir le service.

Le service de collecte effectue la livraison de conteneurs d'un volume de 120L à 770L, la maintenance des bacs, la livraison de composteurs. Un numéro vert est dédié aux demandes et réclamations liées au service.

En 2023, les agents ont livré **1092** bacs à ordures ménagères et **973** bacs de tri, **385** bacs de déchets verts, **1004** composteurs et **748** rouleaux de sacs jaunes.

Faits marquants de l'année

- au 1er janvier, la collectivité est passée aux extensions de consignes de tri. Dans le bac jaune, les emballages en plastiques tels que les films plastiques, les pots de yaourts, les blisters.... sont désormais valorisables. Pour ne pas changer le volume des bacs jaunes, les papiers cartons ont été sortis du bac jaune et sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire dédiées.
- arrêt de la collecte du verre en porte à porte sur les pôles d'Aire sur la Lys, de Théroouanne et de Fauquembergues, passage en apport volontaire avec la mise à disposition de colonnes aériennes pour le verre.
- commande d'un véhicule supplémentaire de collecte 26T pour la collecte du papier/carton en apport volontaire (BOM+Grue) et d'un véhicule en voie étroite (3,5t) pour la collecte des points difficiles d'accès en benne à ordures ménagères.

Financement du service

Les zones de taxation sont définies en fonction du niveau de service rendu choisi par les communes.

Le service est financé à 100% par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la Redevance Spéciale, les éco-organismes et la vente des matériaux.

Le cout global du service est de 15 050 559 € en 2023.



2 394 T

de papier-carton en apport volontaire dans les bornes associatives et de la CAPSO (1 241 T en 2022)



500 T

de cartons issus des déchèteries qui passent au centre de tri (1 263 T en 2022)



109 T

d'engrais (80 T en 2022)



PERSPECTIVES 2024

- Accompagnement du bureau d'étude chargé de la mise en œuvre d'une tarification incitative à l'échelle intercommunale
- Accompagnement du bureau d'étude dans le cadre de la mise en œuvre de la collecte des biodéchets
- Lancement d'une consultation et accompagnement pour l'identification des conteneurs et la mise à jour de la base de données des usagers du service
- Poursuite de la densification des colonnes à papiers cartons et à verre
- Livraison des 2 bennes à ordures ménagères 19 tonnes voies étroites



Liste des 53 communes

AIRE-SUR-LA-LYS

9610 habitants
33,4 km²
Jean-Claude DISSAUX

ARQUES

9521 habitants
22,5 km²
Benoît ROUSSEL

AUDINCTHUN

662 habitants
15,3 km²
Samuel DUBELLOY élu
en mars 2023 à la place
de Casimir HOCHART

AVROULT

593 habitants
4,8 km²
Isabelle LEMAIRE

BAYENGHEM-LEZ- EPERLECQUES

1010 habitants
4,6 km²
Jean-Michel BOUHIN

BEAUMETZ-LÈS- AIRE

241 habitants
4,43 km²
Auxence WIGNERON

BELLINGHEM

1084 habitants
7,8 km²
Françoise VASSEUR

BLENECQUES

4926 habitants
9,6 km²
Rachid BEN AMOR

BOMY

653 habitants
14,6 km²
Alain DEBLOCK

CAMPAGNE-LEZ- WARDRECQUES

1288 habitants
4,7 km²
Benoît AGEORGES

CLAIRMARAIS

600 habitants
18,1 km²
Damien MOREL

COYECQUES

602 habitants
13,9 km²
Pascal DELFORGE

DELETTES

1192 habitants
14,8 km²
Alain MASSEZ

DENNEBROEUQ

400 habitants
3,7 km²
Christian CRUNELLE

ECQUES

2178 habitants
12,59 km²
Brigitte MERCHIER

ENQUIN-LEZ-

GUINEGATTE

1613 habitants
20,3 km²
Hervé DUPONT

EPERLECQUES

3745 habitants
25,56 km²
Laurent DENIS

ERNY-SAINT-JULIEN

335 habitants
5,4 km²
Jean-Claude DUPONT

FAUQUEMBERGUES

949 habitants
7,1 km²
Alain MEQUIGNON

FEBVIN-PALFART

614 habitants
14,5 km²
Jean-Luc EVRARD

FLÉCHIN

480 habitants
11 km²
Jacqueline DUMETZ

HALLINES

1211 habitants
5,7 km²
Christine SEILLIER

HELFAUT

1737 habitants
9 km²
Francis MARQUANT

HEURINGHEM

1371 habitants
5,79 km²
Stéphane DEGRÉMONT
élu le 31 août 2023 à
la place de Jean-Paul
Lefait

HOULLE

1163 habitants
6,5 km²
Hervé BERTELOOT

LAIRES

369 habitants
8,7 km²
Eric LAGACHE

LONGUENESSE

10600 habitants
8,5 km²
Christian COUPEZ

MAMETZ

2006 habitants
9,53 km²
Laurence FENES

MENTQUE-NORTBECOURT
647 habitants
11 km²
Christian TERNINCK

MERCK-SAINT-LIÉVIN
668 habitants
12 km²
Philippe HOCHART

MORINGHEM
556 habitants
10 km²
Christophe CORNETTE

MOULLE
1136 habitants
5,5 km²
Marc THOMAS

NORDAUSQUES
1336 habitants
6 km²
Gilles DEBOVE

NORT-LEULINGHEM
266 habitants
3,5 km²
Jean-Marie BRAME

QUIESTÈDE
625 habitants
2,9 km²
Alain TELLIER

RACQUINGHEM
2218 habitants
5,4 km²
Jean-Luc DEMAIRE

RECLINGHEM
233 habitants
6,1 km²
Joël ROLIN

RENTY
588 habitants
15,7 km²
Jean-Marc FINDINIER

ROUETOIRE
1947 habitants
10,71 km²
Véronique BOIDIN

SAINT-AUGUSTIN
824 habitants
12 km²
René ALLOUCHERY

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM
275 habitants
6,68 km²
Bertrand PRUVOST

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
5970 habitants
10,54 km²
Patrick TILLIER élu en février 2023 à la place de Bertrand Petit

SAINT-OMER
14782 habitants
16,4 km²
François DECOSTER

SALPERWICK
492 habitants
3,9 km²
Michel MARTINOT

SERQUES
1151 habitants
10,5 km²
Etienne CAZIN

THÉROUANNE
1101 habitants
8,37 km²
Alain CHEVALIER

THIEMBRONNE
835 habitants
23 km²
Didier DEWAMIN

TILQUES
1077 habitants
7,3 km²
Patrick BEDAGUE

TOURNEHEM-SUR-LA-HEM
1391 habitants
18,3 km²
Jean-Paul VASSEUR

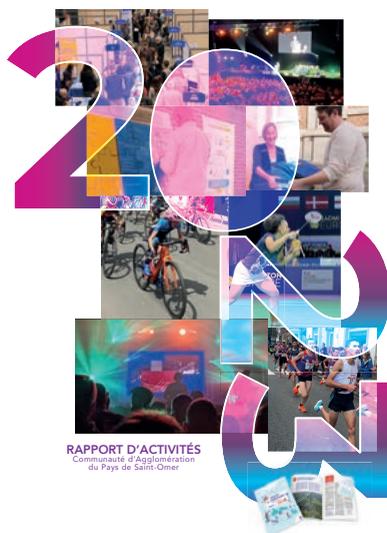
WARDRECQUES
1354 habitants
3,8 km²
Louis CAINNE

WITTES
999 habitants
3,92 km²
Pascal DANVIN

WIZERNES
3308 habitants
6,16 km²
Pierre EVRARD

ZOUAFQUES
596 habitants
3,9 km²
Franck DUPONT

Sources : Population INSEE MUNICIPALE 2019



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

2 rue Albert Camus
62219 Longuenesse

03 74 18 20 00
www.ca-pso.fr
contact@ca-pso.fr

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :

